

Mali

Evaluation multisectorielle des besoins

2023



Remerciements

Soutien à la coordination :



Soutien au plaidoyer :



Financée par :



Avec le soutien de :



A propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR). Pour plus d'informations, veuillez consulter [notre site internet](#). Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.

RESUME

Le Mali connaît une crise humanitaire complexe depuis 2012, caractérisée par une situation sécuritaire volatile, exacerbée par des chocs climatiques récurrents, ainsi que des facteurs de vulnérabilité structurels, et des défis socio-économiques. D'après l'indice multisectoriel des besoins (MSNI)¹, presque tous les ménages au Mali avaient au moins un besoin sectoriel non satisfait en 2023.

La situation sécuritaire demeure extrêmement précaire. Le conflit armé, particulièrement au nord, et les dynamiques intercommunautaires continuent d'exacerber les besoins humanitaires et de forcer de nombreuses personnes à se déplacer². Le nombre de personnes déplacées internes était ainsi estimé à plus de 390'000 en septembre 2023³. A la suite du retrait de la MINUSMA, entériné au 31 décembre 2023⁴, la réponse humanitaire anticipe une détérioration du contexte sécuritaire, exacerbant les besoins des populations et complexifiant encore les opérations humanitaires.

Dans ce contexte de crise multidimensionnelle évoluant rapidement, des informations actualisées sur les besoins des populations affectées sont essentielles pour informer le cycle de programmation humanitaire (HPC) et pour soutenir les prises de décision des acteurs humanitaires. Ainsi, REACH, en coopération avec OCHA et les clusters, a mis en œuvre l'évaluation multisectorielle des besoins (*Multi-Sector Needs Assessment*, MSNA) pour la troisième année consécutive au Mali.

La collecte de données de cette évaluation a été réalisée entre juillet et octobre 2023. Elle se base sur une approche quantitative auprès des ménages déplacés internes (PDI) et non déplacés sur neuf des dix régions du Mali⁵. Au total, 9171 enquêtes ont été réalisées pour la MSNA. Les résultats de l'évaluation sont représentatifs avec un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10% au niveau des cercles pour les ménages PDI et non déplacés, pour toutes les zones jugées accessibles au moment de la collecte⁶.

Résultats clés

Au Mali, la vaste majorité (89%) des ménages avait des besoins non satisfaits dans un ou plusieurs secteurs⁷. Ces besoins étaient avant tout liés aux secteurs abris et biens non-alimentaires (ABNA, 50% des ménages), éducation (44%), eau, hygiène et assainissement (EHA, 42%), et protection (40%).

Le manque de moyens financiers était un facteur transversal qui aggravait les besoins des ménages. En effet, le panier minimum de dépenses étant estimé à 65'000 FCFA⁸, le revenu médian des ménages non déplacés (75'000 FCFA) permettait à peine de couvrir les besoins essentiels des ménages, alors que les ménages PDI n'en avaient pas la capacité (médiane des revenus 41'000 FCFA). **Ce manque de ressources financières entraînait un accès limité à des biens alimentaires et non alimentaires ainsi qu'à des services, exacerbant les besoins sectoriels.**

¹ Indice composite développé par REACH, visant à estimer l'existence et la sévérité des besoins humanitaires multisectoriels non satisfaits des ménages

² [Plan de réponse humanitaire](#), OCHA, 2024

³ [Déplacement tracking matrix](#), DNDS & OIM, septembre 2023

⁴ [Résolution 2690 du Conseil de Sécurité de l'ONU](#) du 20 juin 2023 entérinant le retrait de la MINUSMA au 31 décembre 2023

⁵ La région de Kidal a été exclue de l'évaluation pour des raisons sécuritaires.

⁶ Se référer à la carte 1 pour le détail de la couverture géographique

⁷ MSNI égal ou supérieur à 3

⁸ [Panier de dépenses minimum au Mali, 2020, Programme Alimentaire Mondial](#), montant calculé pour un ménage de taille moyenne au Mali, composé de 2 adultes et 4 enfants.

La situation financière des ménages déplacés étant en moyenne nettement plus précaire que celle des ménages non déplacés, la prévalence des besoins non satisfaits, ainsi que leur sévérité, était distinctement plus marquée pour ces ménages, et ce dans tous les secteurs. En effet, alors que 88% des ménages non-déplacés avaient des besoins sectoriels ou multisectoriels non-satisfaits, presque tous les ménages PDI étaient dans cette situation (98%). La différence de sévérité des besoins entre les groupes de populations était particulièrement marquée pour la proportion de ménages qui avait des besoins très extrêmes (MSNI 4+), les ménages PDI étant nettement surreprésentés dans celle-ci.

Géographiquement, dans toutes les régions, la très vaste majorité des ménages avait des besoins sectoriels ou multi-sectoriels non satisfaits. **Toutefois, les ménages situés dans les régions au nord du Mali avaient des besoins nettement plus sévères que ceux situés dans les régions du sud.**

Les résultats montrent que le secteur des abris et des biens non-alimentaires (ABNA) suscitait un besoin prépondérant au sein des ménages maliens, touchant la moitié d'entre eux (50%)⁹. Ce besoin était principalement lié à la fonctionnalité limitée des espaces d'habitation, attribuable à des contraintes financières entravant la capacité des ménages d'acquérir certains biens non-alimentaires. En effet, dans la plupart des régions, les biens non alimentaires manquants aux ménages étaient disponibles sur les marchés, mais seulement 40% des ménages déclaraient y avoir accès et pouvoir s'y approvisionner à des prix abordables. En raison du déplacement et des moyens financiers encore plus limités de la population déplacée interne, la situation d'ABNA était nettement plus précaire parmi les ménages PDI, 89% d'entre eux ayant un besoin non satisfait dans ce secteur.

Atteindre le quatrième objectif de développement durable visant l'universalité de l'éducation primaire est un défi considérable pour le Mali¹⁰. En effet, **46% des enfants en âge scolaire n'étaient inscrits dans aucune institution éducative, formelle ou informelle, principalement en raison de l'impossibilité d'inscrire les enfants à l'école (33%) et aux coûts liés à l'éducation (32%).** Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 1500 écoles sur 9000 sont fermées ou parfois non fonctionnelles en partie à cause de l'insécurité, et bon nombre d'enseignants ne se rendent plus dans les écoles en raison de ces préoccupations sécuritaires¹¹, détériorant ainsi les conditions d'apprentissage dans certaines régions, et particulièrement à Ménaka.

Par ailleurs, les résultats indiquent que la prévalence des besoins en EHA était très répandue, principalement en raison de l'accès limité des ménages à des infrastructures sanitaires améliorées, 33% des ménages n'y ayant pas accès. Ce besoin concernait particulièrement les ménages déplacés internes, parmi lesquels la défécation à l'air libre restait répandue (26%), mettant en péril leur dignité et sécurité, et contribuant à la prolifération de maladies qui compromettent la santé des individus. L'accès à une source d'eau protégée pour boire était garanti pour 90% des ménages en saison des pluies, mais cette proportion baissait à 79% lors de la saison sèche. En termes de quantité, alors qu'un quart (26%) des ménages non-déplacés avait manqué d'eau pour boire dans les 30 jours précédant la collecte, cela était plus commun parmi les ménages PDI (45%). Il était nettement plus fréquent de manquer d'eau pour boire dans les régions du nord, et utiliser de l'eau de surface comme source principale d'eau de boisson n'était pas rare parmi les ménages PDI de Tombouctou (26%), et concernait 6% des ménages de Gao.

Les ménages maliens restent exposés à divers risques de protection, 40% d'entre eux ayant un besoin sectoriel non satisfait. Ces besoins étaient particulièrement communs à Sikasso (59%), Ménaka (58%) et Kayes (50%). **La prévalence des besoins extrêmes et très extrêmes était largement supérieure pour les ménages PDI, principalement en raison de la haute proportion de ces ménages qui avaient été victimes d'éviction forcée. Les restrictions de mouvements n'étaient pas inhabituelles (9% des**

⁹ Selon le calcul du LSG ABNA

¹⁰ Quatrième objectif de développement durable, UNDP

¹¹ « Mali : près de 1.500 écoles fermées ou non fonctionnelles à cause de l'insécurité », UNICEF, Septembre 2023

ménages), et nettement plus communes parmi les ménages PDI (23%), attribuées principalement à l'insécurité, aux restrictions d'accès à une zone par les Groupes Armés Non Etatiques (GANE), ou par les forces de sécurité (respectivement 78%, 41% et 31%)¹².

La protection de l'enfance restait un défi majeur, le travail des enfants (41%)¹³ étant commun parmi les ménages qui avaient au moins un enfant qui ne vivait pas dans le ménage au moment de la collecte¹⁴. Les filles en particulier payent le prix fort de la crise, alors que plus d'une sur deux était mariée ou en union avant ses 18 ans¹⁵.

Bien que les données MSNA suggèrent une prévalence d'insécurité alimentaire de 7% au niveau national, on observe des poches régionales dans lesquelles ce besoin sectoriel était nettement plus prononcé, particulièrement au nord dans les régions de Tombouctou (27%), Gao (18%) et Ménaka (17%). Le taux élevé d'inflation (9.7%), expliqué entre autres par l'insécurité qui perturbe les flux commerciaux, le changement climatique qui limite la production locale, et le contexte géopolitique de la région, a exercé une pression financière intense sur les ménages. La première source de nourriture des ménages étant l'achat en argent liquide, cette pression financière a compromis leur capacité à subvenir à leurs besoins essentiels en nourriture. **Les ménages PDI étaient particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, leurs revenus moyens étant nettement inférieurs à ceux des ménages non déplacés, et leur accès à des terres cultivable presque inexistant.** Bien que la faim soit relativement peu répandue au niveau du pays, presque la moitié des ménages (46%) ont dû faire recours à des stratégies d'adaptation des moyens d'existence en raison du manque de nourriture ou d'argent pour en acheter. Parmi ces ménages, la majorité avait des difficultés économiques modérées, mais une capacité à encore maintenir un certain niveau de stabilité.

La prévalence de malnutrition des enfants de 6 à 59 mois était élevée, le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) juin-octobre 2023 estimant que 1'407'925 enfants de 6 à 59 mois étaient malnutris et avaient besoin d'un traitement¹⁶. Au niveau national, au moins un enfant avait été dépisté malnutri dans les 3 mois précédant la collecte dans 8% des ménages qui ont un enfant de 6 à 59 mois. Cette prévalence était particulièrement alarmante à Ménaka (26%) et Kayes (16%). Les pratiques d'allaitement chez les plus jeunes enfants sont un déterminant majeur de malnutrition aigüe, mais seulement 41% des ménages dans lesquels au moins une femme a été enceinte ou allaitante avait reçu des conseils concernant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE).

Finalement, l'accès aux soins était relativement élevé à travers le pays, et seulement 7% des individus qui ont eu besoin d'accéder à des soins médicaux n'ont pas pu en recevoir. Cette observation est valable de manière relativement homogène au niveau du territoire malien. Une fois de plus, les barrières financières étaient mentionnées le plus souvent comme obstacle à l'accès aux soins, parmi les ménages qui avaient eu besoin de soins de santé, 51% des ménages mentionnant le coût des soins, et 9% le coût du transport¹⁷.

¹² Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

¹³ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

¹⁴ Sous ensemble de 6% des ménages

¹⁵ [Protection de l'enfant : Créer un changement pour les enfants les plus vulnérables du Mali](#), UNICEF

¹⁶ [analyse IPC de la malnutrition aigüe](#), juin-octobre 2023

¹⁷ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

TABLE DES MATIÈRES

RESUME.....	1
TABLE DES MATIÈRES	4
Liste des acronymes	5
Classifications géographiques.....	5
Liste des figures, cartes, et tables	5
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE.....	9
Objectifs spécifiques	9
Périmètre d'évaluation	9
Stratégie d'échantillonnage	10
Méthodes de collecte de données	11
Analyse	12
Défis et limites	12
RÉSULTATS	14
Aperçu des besoins multisectoriels.....	14
Principaux facteurs déterminants des besoins	16
Abris et biens non-alimentaires	16
Education	20
Eau, hygiène et assainissement.....	23
Protection.....	25
Sécurité alimentaire	27
Santé	31
Redevabilité.....	33
CONCLUSION	35

Liste des acronymes

ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ABNA	Abris et biens non-alimentaires
BNA	Biens non alimentaires
CICR	Comité International de la Croix Rouge
EHA	Eau, hygiène et assainissement
FCS	Score de consommation alimentaire
GANE	Groupes armés non étatiques
HHS	Indice de la faim dans le ménage
HNO	Aperçu des besoins humanitaires
HPC	Cycle de programmation humanitaire
HRP	Plan de réponse humanitaire
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
LCSI	Indice des stratégies d'adaptation des moyens d'existence
LSG	Manque en termes de niveau de vie
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MSNA	Evaluation multisectorielle des besoins
MSNI	Indice multisectoriel des besoins
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PDI	Personne déplacée interne
rCSI	Indice de stratégies d'adaptation réduites
UNCCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPE	Unité primaire d'échantillonnage

Classifications géographiques

Cette évaluation repose sur l'ancien découpage du territoire malien, en vigueur jusqu'à février 2023.

Région	Plus haute forme de gouvernance, juste en dessous du niveau national
Cercle	Unités territoriale qui composent les régions

Liste des figures, cartes, et tables

Figures

Figure 1: Pourcentage de ménages par sévérité de besoins sectoriels et par groupe de population	16
Figure 2: Pourcentage de ménages par mode d'occupation du logement.....	17
Figure 3: Principaux BNA manquants aux ménages par groupe de population	20
Figure 4: Type de latrines utilisées par groupe de population	23
Figure 5: Principale source d'eau pour boire par groupe de population	24
Figure 6: Fréquence du manque d'eau de boisson pendant les 4 semaines précédant la collecte par groupe de population	24
Figure 7: Pourcentage des ménages qui possèdent des documents d'identité par groupe de population	26
Figure 8: Domaines de travail des enfants parmi les enfants exerçant une activité économique.....	27

Figure 9: Principales sources de nourriture par groupe de population	28
Figure 10: Sécurité alimentaire des régions du nord.....	30
Figure 11: Lieux d'accouchement des femmes dans les ménages où au moins une femme a accouché par groupe de population	32
Figure 12: Malnutrition, conseils sur l'ANJE et kits WASH-in-Nut par région	32
Figure 13: Modalités d'assistance préférées et reçues par secteur	33

Cartes

Carte 1: Couverture géographique	10
Carte 2: Pourcentage de ménages avec une sévérité du MSNI de 4 ou 4+	15
Carte 3: Pourcentage de ménages où personne ne sait lire et écrire, quelle que soit la langue, par région.....	22

Tables

Table 1: Nombre de ménages évalués par groupe de population	10
Table 2: Pourcentage de ménages par groupe de population et par phase de sévérité.....	14
Table 3: Pourcentage d'abris par degré de fonctionnalité des espaces	19

INTRODUCTION

Le Mali connaît une crise humanitaire complexe depuis 2012, caractérisée par une situation sécuritaire volatile, et exacerbée par des chocs climatiques récurrents, ainsi que des facteurs de vulnérabilité structurels, et des défis socio-économiques. Le nombre estimé de personnes dans le besoin a continué d'augmenter pour la troisième année consécutive en 2023¹⁸.

La situation sécuritaire demeure extrêmement précaire. Le conflit armé, particulièrement au nord, et les dynamiques intercommunautaires continuent d'exacerber les besoins humanitaires et de forcer de nombreuses personnes à se déplacer¹⁹. Dans ce contexte, l'accès aux populations représente un défi majeur pour l'action humanitaire, et les contraintes d'accès dues aux opérations militaires se sont multipliées en 2023²⁰. La réponse humanitaire anticipe une détérioration du contexte sécuritaire à la suite du retrait de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), entériné au 31 décembre 2023²¹, exacerbant les besoins des populations et complexifiant encore les opérations humanitaires.

En 2023, le Mali a également fait face à une inflation significative, atteignant 9,7%, touchant principalement les produits alimentaires de base. 45,5% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, cette inflation aggrave la fragilité financière des ménages, rendant l'accès à la nourriture et aux autres produits de base encore plus difficile. Cette situation est exacerbée par les événements climatiques extrêmes, qui ont un impact dévastateur sur les moyens de subsistance des populations, contribuant ainsi à une détérioration de leur état nutritionnel et à une augmentation des besoins humanitaires dans tout le pays.²²

Face à cette combinaison de chocs, les impacts sur les modes de vie des personnes et des communautés sont nombreux, et plusieurs centaines de milliers de personnes ont été forcées de se déplacer dans le pays. Le nombre de personnes déplacées internes était ainsi estimé à plus de 390'000 en septembre 2023, en légère diminution comparé à 2022²³.

Dans ce contexte de crise multidimensionnelle évoluant rapidement, des informations actualisées sur les besoins des populations affectées sont essentielles pour informer le cycle de programmation humanitaire et pour soutenir les prises de décision des acteurs humanitaires. Ainsi, REACH, en coopération avec OCHA et les clusters, a mis en œuvre l'évaluation multisectorielle des besoins pour la troisième année consécutive au Mali.

Ce rapport inclut les résultats principaux concernant l'étendue et l'ampleur des besoins sectoriels et multisectoriels non satisfaits des ménages non déplacés et des ménages déplacés internes, dans 9 des 10 régions du Mali²⁴, ainsi que les déterminants de ces besoins. Il est structuré comme suit : le premier chapitre porte sur la méthodologie et inclut les objectifs et le périmètre de l'évaluation, la collecte et l'analyse des données, ainsi que les limites de l'évaluation. Il est suivi d'un chapitre sur les résultats, construit en deux sections. Premièrement, un aperçu global de l'ampleur et de la sévérité des besoins multisectoriels, ainsi que des principaux déterminants sectoriels de ces besoins est donné. Ensuite, une analyse approfondie des besoins par secteur est conduite, en soulignant les différences entre les groupes

¹⁸ [Plan de réponse humanitaire](#), OCHA, 2024

¹⁹ [Plan de réponse humanitaire](#), OCHA, 2024

²⁰ [Accès humanitaire Mali](#), OCHA, 2023

²¹ [Résolution 2690 du Conseil de Sécurité de l'ONU](#) du 20 juin 2023 entérinant le retrait de la MINUSMA au 31 décembre 2023

²² [Plan de réponse humanitaire](#), OCHA, 2024

²³ [Displacement tracking matrix](#), DNDS & OIM, septembre 2023

²⁴ Selon l'ancien découpage du territoire. Kidal a été exclue de la collecte pour des raisons d'insécurité.

de populations et régions lorsque cela est pertinent. Enfin, la conclusion résume les points clés de l'évaluation et les prochaines étapes.

Objectifs spécifiques

La MSNA 2023 au Mali vise à appuyer la planification humanitaire, et notamment le processus d'aperçu des besoins humanitaires et le plan de réponse humanitaire, à travers le partage d'informations sur les besoins multisectoriels non satisfaits des populations déplacées internes et des populations non déplacées au Mali.

Afin de mener à bien cet objectif, la MSNA vise à répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quels est le profil des besoins humanitaires multi-sectoriels des ménages au Mali ?
- Quels sont les besoins humanitaires sectoriels des ménages au Mali ?
- Comment ces besoins varient-ils en fonction des groupes de population (PDI et ménages non déplacés), et des zones géographiques ?

Périmètre d'évaluation

La MSNA est une enquête au niveau du ménage qui couvre l'ensemble du pays, à l'exception de la région de Kidal, qui était entièrement inaccessible pour des raisons sécuritaires au moment de la collecte de données, et de certaines zones inaccessibles. Les neuf régions couvertes sont donc : Bamako, Gao, Kayes, Koulikoro, Ménaka, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou.

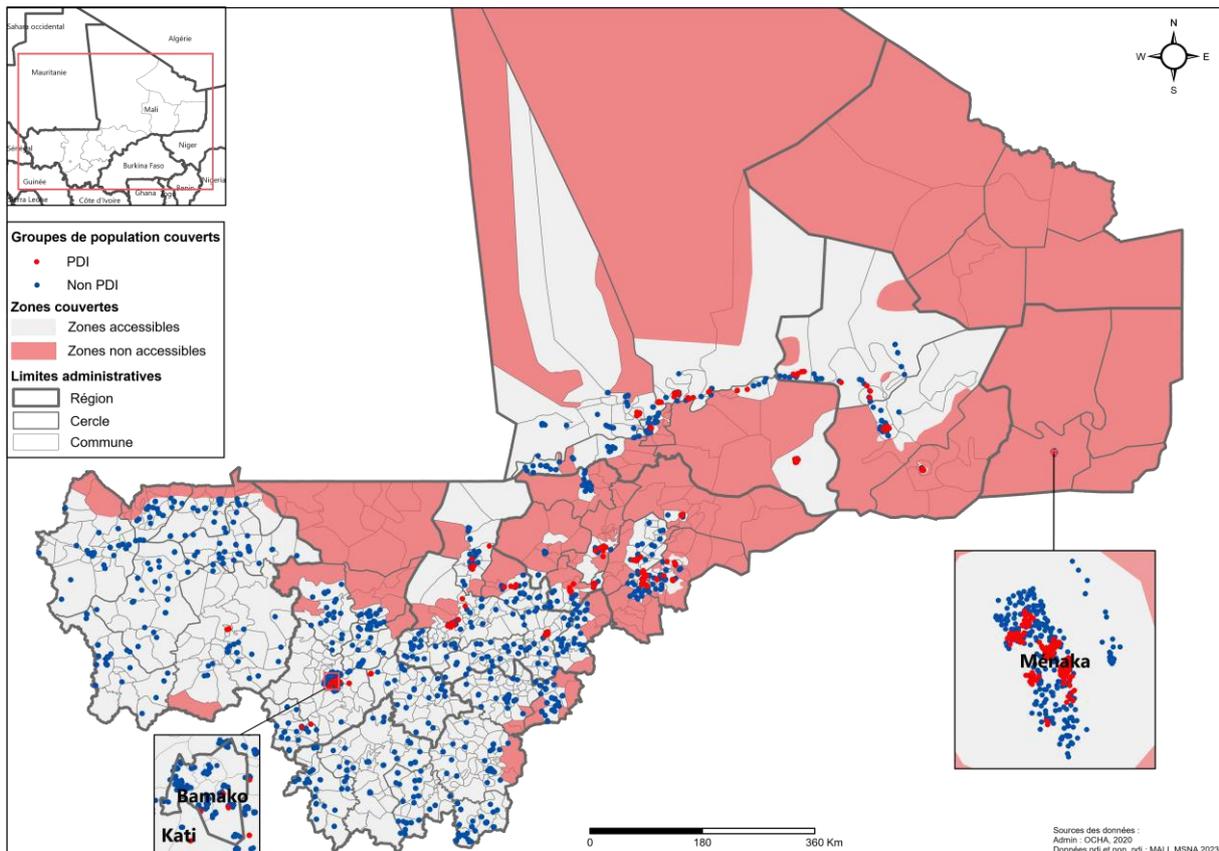
Un niveau de représentativité par cercle est garanti pour toutes les zones jugées accessibles au moment de la collecte. Etant donné les difficultés à la fois logistiques et sécuritaires, des zones inaccessibles ont été retirées de l'échantillonnage. Celles-ci impliquent notamment l'entièreté de la région de Kidal, toute la région de Ménaka excepté la ville de Ménaka, et toutes les localités du cercle de Nara (région de Koulikoro). Par ailleurs, au sein des cercles définis comme accessibles, les localités hors d'accès d'un point de vue logistique ou sécuritaire ne sont pas couvertes. Ainsi, les localités de la région de Sikasso situées à un rayon de 20 km entre le Burkina Faso et le Mali d'une part, et les localités de la région de Kayes situées à un rayon de 20 km entre la Mauritanie et le Mali d'autre part ne sont pas couvertes par l'enquête.

Afin d'obtenir des désagrégations pertinentes à la planification humanitaire, la MSNA s'est intéressée à deux groupes de populations : les ménages non déplacés, et les ménages PDI. Les groupes de populations ciblés lors de cette évaluation sont définis comme suit :

- **Population non-déplacée:** Toutes les personnes qui ne sont pas dans une situation de déplacement en raison de la crise humanitaire
- **Population déplacée interne:** Toutes les personnes qui ont été forcées de se déplacer en raison de la crise et qui résident au moment de la collecte de données dans une localité autre que celle d'origine

Les données de la MSNA sont donc représentatives au niveau du cercle pour les deux groupes de population ciblés, dans toutes les zones jugées accessibles au moment de la collecte. La Carte 1 détaille les zones classifiées comme accessibles et inaccessibles, ainsi que les points auxquels les données ont été collectées pour les populations déplacées internes et non déplacées.

Carte 1: Couverture géographique



La MSNA est une évaluation multi-sectorielle. En ce sens, elle couvre tous les secteurs de besoins humanitaires, à savoir : sécurité alimentaire, moyens de subsistance, santé, protection, nutrition, abri et biens non-alimentaires (BNA), eau hygiène et assainissement (EHA), éducation, et redevabilité.

Stratégie d'échantillonnage

L'échantillonnage de la MSNA a été tiré pour être représentatif des ménages non déplacés et déplacés internes pour l'entièreté du territoire malien, au niveau du cercle, à l'exception des zones définies comme inaccessibles. Grâce à cette stratégie d'échantillonnage, les données sont représentatives avec un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10%. Au total, 9171 enquêtes ont été réalisées pour la MSNA. La Table 1 détaille la répartition de l'échantillon par groupe de population.

Table 1: Nombre de ménages évalués par groupe de population

	Nombre de ménages évalués
Ménages non déplacés	6236
Ménages PDI	2935
Population totale	9171

L'échantillonnage a été fait selon de la méthode d' «échantillonnage par grappes à deux étapes» (two-stage cluster sampling). Ce type d'échantillonnage comporte deux étapes. Premièrement, les unités primaires d'échantillonnage (UPE) sont sélectionnées au hasard avec remplacement. Cette sélection est basée sur une probabilité proportionnelle à la taille de la population de l'unité. L'UPE est définie comme un carré d'environ 1km² pour les populations non-déplacées, et comme une localité pour les ménages PDI. Dans un deuxième temps, les unités d'échantillonnage secondaires – ici les ménages – sont sélectionnées dans chaque UPE. Cette sélection est faite grâce à des points GPS répartis aléatoirement dans chaque UPE. Pour des raisons logistiques, le nombre minimum d'entretiens collectés par UPE a été fixé à 6 ménages.

Les cadres d'échantillonnages ont été élaborés et définis comme suit :

Ménages non déplacés

Le cadre d'échantillonnage pour les ménages non déplacés est tiré de la base de données de l'initiative Grid3²⁵ pour le Mali. Cette base est constituée de polygones qui représentent des zones dans lesquelles des bâtiments ont été détectés par image satellitaire, ainsi que deux estimations de populations. Les polygones se trouvant dans des zones qualifiées d'inaccessibles pour des raisons sécuritaires au moment de la collecte de données ont été retirés de la base. Pour des raisons logistiques, les polygones comprenant une population estimée à moins de 6 ménages ont aussi été retirés. Finalement, tous les polygones restants sont divisés en carrés d'environ 1km². Ces derniers représentent les UPE sur lesquelles l'échantillonnage des ménages non déplacés se base.

Ménages déplacés internes

Les données de l'organisation internationale pour les migrants (OIM) de décembre 2022 constituent la base du cadre d'échantillonnage pour les PDI. Ces données étant déjà basées sur les nouvelles limites administratives du Mali²⁶, un travail a été fait dans un premier temps pour les reconverter à l'ancien découpage de territoire. Cette opération, couplée à des défis d'attribution de chiffres de populations à chaque localité, a mené à l'exclusion d'environ 30% de la population PDI du cadre d'échantillonnage. Les 70% restants composent la base de données qui sert de base à l'échantillonnage des ménages déplacés. Par conséquent, l'UPE est définie au niveau de la localité pour cette population.

Méthodes de collecte de données

Les enquêtes ont été collectées auprès de ménages, à l'aide d'un questionnaire structuré, codé sur KOBO. L'unité de mesure pour la vaste majorité des questions est le ménage. Le chef.fe de ménage répond au questionnaire au nom de l'ensemble du ménage ou d'individus qui le composent. La seule exception porte sur les questions sur les incapacités, capturées par le module du Groupe de Washington²⁷, qui sont formulées au niveau de l'individu. Si l'individu est présent au moment de la collecte de données, il peut répondre lui-même à ces questions. Sinon, le chef.fe de ménage répond pour les individus.

Des équipes de 3 enquêteurs, accompagnés par un chargé de terrain REACH ou un chef d'équipe, ont été déployées sur les sites sélectionnés aléatoirement par l'outil d'échantillonnage. Pour chaque UPE, des points GPS ont préalablement été répartis de manière aléatoire sur la surface de l'unité géographique. Les enquêteurs se rendaient aux points GPS générés et administraient le questionnaire

²⁵ Base de données «[Mali Settlement Extents Version 01.01](#)»

²⁶ [Modification de l'organisation administrative du territoire du 20 février 2023](#)

²⁷ La méthodologie complète de ce module est à consulter ici : [Washington Group - Short Set of Questions on Disability \(cdc.gov\)](#)

au ménage se trouvant le plus proche du point GPS. Dans les cas où il était impossible de procéder ainsi, les enquêteurs ont utilisé la méthode « faire tourner le stylo » pour sélectionner les ménages.

Au total, 9171 entretiens ménages ont été collectés en personne pendant la période du 10 juillet au 26 octobre 2023. Ces enquêtes couvrent 9 des 10 régions du Mali (selon l'ancien découpage), et la majorité des cercles de chaque région (voir la Carte 1 pour plus de détails).

Analyse

Un plan d'analyse de données a été élaboré, basé sur le questionnaire KOBO. Celui-ci comprend les stratifications à inclure dans l'analyse, des indicateurs composés additionnels à créer et les statistiques à calculer pour chaque indicateur.

Pour compenser le fait que chaque ménage n'ait pas une probabilité égale d'être inclus dans l'échantillon, et afin de maximiser la représentativité des données, chaque ménage s'est vu attribuer une pondération lors de l'analyse. Les pondérations sont calculées au niveau de la strate – dans le cas présent la combinaison du cercle et du groupe de population – et appliquées pour toute analyse qui groupe plusieurs strates ensemble.

Une partie de ce rapport a pour but d'analyser l'ampleur et la sévérité des besoins non satisfaits des ménages et de capter la dimension intersectorielle de ces besoins. Cette analyse vise dans un premier temps à identifier les ménages ayant des besoins non satisfaits par secteur. **Les manques en termes de niveau de vie (LSG) sectoriels sont déterminés par le calcul d'indicateurs composites propres à chaque secteur.**

Il est ensuite possible de calculer l'indice multisectoriel des besoins (MSNI). Cet indicateur composite est conçu pour mesurer la sévérité globale des besoins humanitaires d'un ménage. Il est basé sur la plus haute sévérité sectorielle identifiée pour chaque ménage et est exprimé sur une échelle de 1 à 4+. La méthodologie complète du MSNI et de ses composantes sectorielles, en accord avec le guide du cadre analytique de la MSNA REACH est disponible sur le site²⁸.

Défis et limites

Certaines limites liées à des difficultés opérationnelles ou inhérentes à la méthodologie utilisée doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats présentés dans ce rapport :

Cadre d'échantillonnage : La précision des données dépend de la qualité du cadre d'échantillonnage. Le contexte au Mali étant très volatile, des informations précises sur la localisation et le nombre de personnes déplacées peuvent manquer, notamment si les déplacements ont eu lieu après l'adoption du cadre d'échantillonnage en décembre 2022. C'est le cas par exemple des populations déplacées internes à Sikasso, Koulikoro et Kayes, régions pour lesquelles peu ou pas d'entretiens avec des ménages PDI ont été menés à cause de l'absence d'un cadre d'échantillonnage complet au moment de la collecte. Les données ne sont donc représentatives que pour les ménages PDI inclus dans le cadre d'échantillonnage au moment de son adoption.

Populations nomades : Par définition les populations nomades ne peuvent pas être prises en compte adéquatement dans un cadre d'échantillonnage. Ces populations sont donc exclues, partiellement ou totalement, des données.

²⁸ [Cadre d'analyse des indicateurs LSG](#), septembre 2023, REACH

Zones inaccessibles : Pour des raisons sécuritaires et de logistique, certaines zones ont été exclues du cadre d'échantillonnage (voir Carte 1). Il est possible que les populations exclues du cadre d'échantillonnage aient des besoins humanitaires différents du reste de la population, par exemple en raison de leur difficulté d'accès. Il est donc important de garder en tête que les données sont représentatives uniquement pour les ménages accessibles au moment de la collecte.

Reportage au travers d'intermédiaires (*proxy reporting*) : les données au niveau individuel ayant parfois été rapportées au travers d'un intermédiaire pour le ménage en entier plutôt que par les individus concernés, les résultats pourraient ne pas refléter les expériences de tous les membres du ménage.

Biais de réponse : certains indicateurs peuvent avoir été sous- ou sur-rapportés en fonction de la subjectivité et de la perception des personnes interrogées. Par exemple, certaines personnes peuvent avoir répondu en fonction de ce qu'elles pensent être la « bonne réponse » à certaines questions (biais de désirabilité sociale).

Sous-ensembles : les résultats faisant référence à un sous-ensemble de la population totale peuvent avoir une marge d'erreur plus grande, ce qui peut induire un niveau de précision plus faible. Ainsi, les résultats relatifs à des sous-ensembles de la population sont indiqués comme tels dans le rapport et doivent être interprétés avec précaution.

Limites des enquêtes ménages I : Alors que les enquêtes quantitatives au niveau des ménages ont pour but de fournir des données qui peuvent être généralisées et représenter la population d'intérêt, cette méthodologie ne permet pas d'obtenir des explications approfondies au sujet de certaines thématiques complexes.

Limites des enquêtes ménages II : Comme le ménage est l'unité d'analyse, les dynamiques au sein des ménages (par exemple les relations de pouvoir au sein du ménage en fonction du genre, de l'âge ou du handicap) ne peuvent être appréhendées. D'autres sources de données peuvent être utilisées pour compléter les données collectées au niveau des ménages.

RÉSULTATS

Aperçu des besoins multisectoriels

Au Mali, plus de trois quarts (89%) des ménages avait des besoins non satisfaits dans un ou plusieurs secteurs²⁹. Ces besoins étaient avant tout liés aux secteurs abris et biens non-alimentaires (50% des ménages), éducation (44%), eau, hygiène et assainissement (42%), et protection (40%). Plus de la moitié des ménages (52%) avaient des besoins extrêmes ou très extrêmes³⁰.

Table 2: Pourcentage de ménages par groupe de population et par phase de sévérité

	population totale	Ménages non-déplacés	Ménages déplacés
1 (Minimal)	0%	0%	0%
2 (Préoccupant)	11%	12%	2%
3 (Sévère)	37%	38%	28%
4 (Extrême)	42%	43%	38%
4+ (Très extrême)	9%	7%	33%

Les besoins sectoriels plus extrêmes (MSNI sévérité 4 ou 4+) étaient principalement dans les secteurs EHA (39% des ménages), moyens de subsistance (14% des ménages) et protection (9% des ménages). **Les ménages PDI étaient largement sur-représentés dans la proportion des ménages ayant des besoins extrêmes ou très extrêmes. De tels niveaux de besoins pour les ménages PDI étaient notamment liés à des secteurs ou ce niveau de sévérité était relativement rare parmi les ménages non déplacés.** Ainsi, 31% des ménages PDI avaient des besoins extrêmes ou très extrêmes en ABNA (5% des ménages non déplacés), 25% en moyens d'existence, et 19% en protection (respectivement 13% et 8% pour les ménages non déplacés)

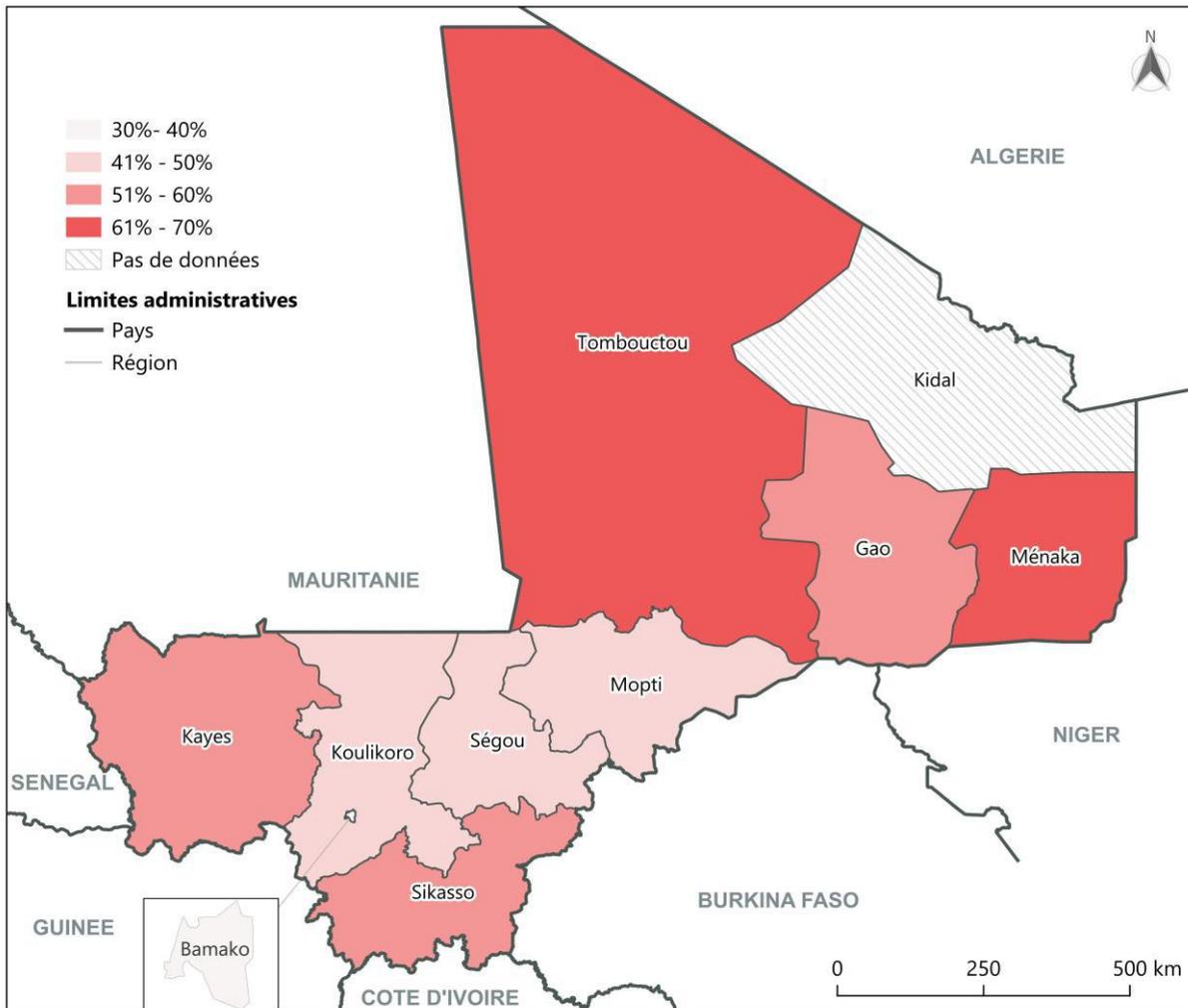
La prévalence des besoins, ainsi que leur sévérité, était distinctement plus marquée pour les ménages déplacés, et ce dans tous les secteurs (Figure 1). En effet, alors que 88% des ménages non déplacés avaient des besoins sectoriels ou multisectoriels non satisfaits, presque tous les ménages PDI étaient dans cette situation (98%). **La différence de sévérité des besoins entre les groupes de populations était particulièrement marquée pour la proportion de ménages qui avait des besoins très extrêmes (MSNI 4+).** En effet, alors que 7% des ménages déplacés avaient des besoins très extrêmes, cela concernait un tiers (33%) des ménages PDI.

Dans toutes les régions, la très vaste majorité des ménages avait des besoins sectoriels ou multi-sectoriels non satisfaits (MSNI égal ou supérieur à 3). Toutefois, **les ménages situés dans les régions au nord du Mali avaient des besoins nettement plus sévères que ceux situés dans les régions du sud.** Ainsi, entre un quart et un tiers des ménages situés dans les régions au nord avaient des besoins très extrêmes (MSNI 4+) (36% à Tombouctou, 31% à Ménaka, et 25% à Gao). A l'inverse, une très faible proportion des ménages situés au sud du pays dans les régions de Koulikoro, Bamako, Sikasso et Kayes avaient des besoins très extrêmes (respectivement 0.1%, 0.9%, 1.3% et 1.9%).

²⁹ MSNI égal ou supérieur à 3

³⁰ MSNI égal ou supérieur à 4

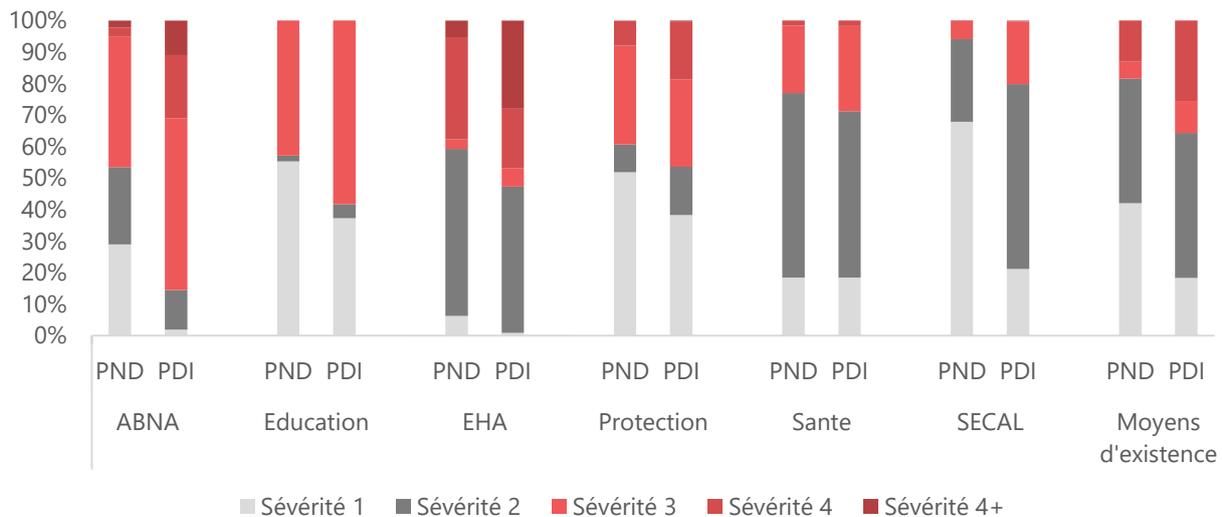
Carte 2: Pourcentage de ménages avec une sévérité du MSNI de 4 ou 4+



Au niveau national, les besoins sectoriels les moins importants étaient dans le domaine de la sécurité alimentaire. Cependant, dans les régions du nord (Ménaka, Gao et Tombouctou), ces besoins étaient plus marqués. Ces résultats sont alignés avec le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) qui classifiait Ménaka en phase IPC 4 entre juin et aout, et Gao ainsi que certains cercles à Tombouctou et Mopti en phase 3³¹.

³¹ IPC 2023

Figure 1: Pourcentage de ménages par sévérité de besoins sectoriels et par groupe de population



Principaux facteurs déterminants des besoins

Les sections suivantes visent à détailler la situation des besoins non satisfaits des ménages pour chaque secteur, en soulignant les variations entre les régions et les groupes de population lorsque cela est pertinent.

Abris et biens non-alimentaires

Le secteur des abris et des biens non-alimentaires suscitait un besoin prépondérant au sein des ménages maliens, touchant la moitié d'entre eux (50%)³². Ce besoin était principalement lié à la fonctionnalité limitée des espaces d'habitation, attribuable à des contraintes financières entravant la capacité des ménages d'acquérir certains biens non-alimentaires. En effet, alors que la vaste majorité des biens non-alimentaires essentiels était disponible sur les marchés, pour 47% des ménages, les prix étaient trop élevés pour pouvoir les acheter. Les ménages PDI vivaient en plus grandes proportions dans des abris inadéquats, et étaient plus fréquemment dans des situations de logement instables que les ménages non déplacés. **Ainsi, les besoins en ABNA variaient très largement entre les groupes de populations. Alors que 47% des ménages non déplacés avaient des besoins dans ce secteur, cela concernait 86% des ménages déplacés.**

Situation de logement et type d'abris

Les ménages non déplacés disposaient en grande partie d'un logement privé (93%). La situation des ménages déplacés en revanche était plus précaire. En effet, seulement un tiers (30%) des ménages PDI vivait dans un logement privé. La même proportion (31%) vivait dans des familles d'accueil, créant une pression sur les ressources et la capacité d'accueil des communes³³. Le dernier tiers (30%) vivait dans des sites aménagés.

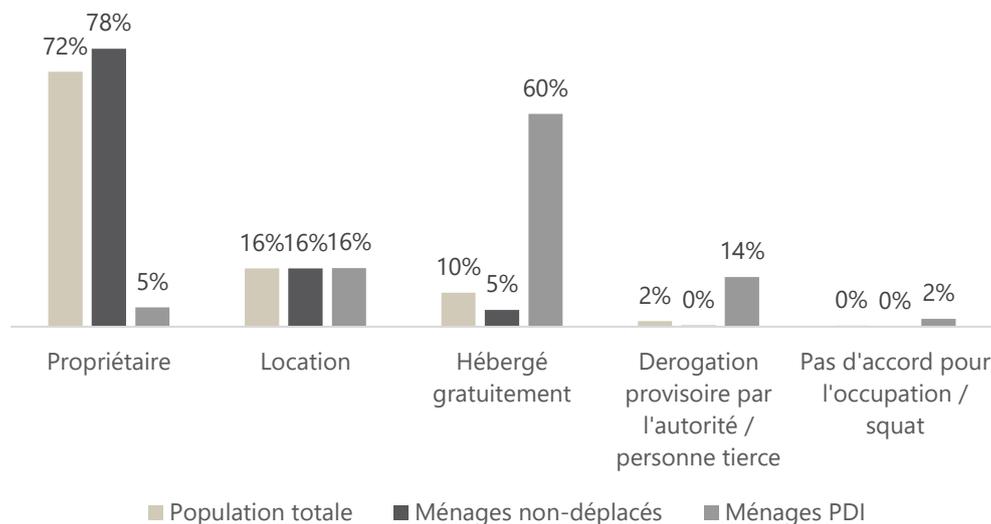
³² Selon le calcul du LSG ABNA

³³ Global Shelter Cluster, Mali Factsheet, Août 2023

Par ailleurs, alors que 88% des ménages non déplacés logeaient dans des maisons solides, c'était le cas de moins de la moitié (46%) des ménages PDI, et un quart (26%) vivait dans des tentes, et 11% dans des abris d'urgence améliorés de type sahélien. La proportion de ménages PDI vivant dans des tentes était particulièrement élevée dans les régions de Tombouctou et Gao (58% et 42%, respectivement). Ces deux régions sont celles où la plus grande proportion de ménages s'est déplacée récemment (respectivement 46% et 43% des ménages déplacés dans ces régions se sont déplacés pour la dernière fois il y a moins de 6 mois, comparé à 30% au niveau national).

En termes de mode d'occupation, on observe une fois de plus une différence nette entre les deux groupes de populations évalués, comme détaillé dans la Figure 2. En effet, alors que 72% des ménages étaient propriétaires de leur logement, cela concernait 78% des ménages non déplacés, mais seulement 5% des ménages PDI. Ces derniers étaient le plus souvent hébergés gratuitement (60%). Il est intéressant de noter que la prévalence des ménages PDI étant propriétaires de logement n'augmente pas avec le nombre de mois depuis lequel ils ont été déplacés.³⁴

Figure 2: Pourcentage de ménages par mode d'occupation du logement



La possession de titres de propriétés demeurait rare sur l'ensemble du territoire, avec la moitié (46%) des ménages propriétaires qui rapportaient ne posséder aucun document de propriété pour leur logement ou leur terre (46% des ménages non déplacés, 67% des ménages PDI), et 37% possédaient des documents pour leur terre et leur logement.

Domages

54% des ménages ne déclaraient aucun dommage ou problème notable dans leur abris. Les dommages les plus fréquemment reportés étaient des dommages mineurs à la toiture (22%), et des dommages aux murs (15%)³⁵. Les ménages PDI vivaient dans des abris en moyenne plus endommagés que les ménages non déplacés. Ainsi, seulement 38% des ménages PDI vivaient dans des abris qui ne présentaient aucun dommage. Presque un quart (22%) des abris des ménages PDI fuyait en cas de

³⁴ Désagrégation non représentative

³⁵ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

pluie (11% pour les ménages non-dépacés), et la même proportion avait des dommages mineurs à la toiture (22%)³⁶.

Parmi les ménages qui avaient déclaré au moins un dommage, la cause de ces dommages était attribuée dans la vaste majorité des cas (94%) aux mauvaises conditions climatiques³⁷. Le pays se situe en effet dans une région où le changement climatique se fait ressentir, aggravant les périodes de sécheresse, et modifiant les modèles de précipitations et de ruissellement³⁸.

ZOOM : Grande vulnérabilité au changement climatique

Le Mali est le onzième pays le plus vulnérable et le moins apte à faire face au changement climatique au monde, d'après l'indice ND-GAIN³⁹. Le changement climatique mène notamment à une diminution des précipitations et à une avancée du désert dans ce pays dont deux tiers de la surface sont désertiques, ainsi qu'à une accentuation de l'ampleur des phénomènes climatiques extrêmes⁴⁰.

En 2023, bon nombre de ménages citaient des conséquences du changement climatique comme raison pour ne pas avoir planté ou avoir planté sur une superficie réduite cette saison. Ainsi, 32% mentionnaient le manque de pluie (dont 49% à Ménaka et 47% à Mopti), 4% mentionnaient les inondations, 3% la sécheresse (dont 23% à Kayes)⁴¹. La diminution des surfaces cultivées est une des raisons de l'augmentation du prix des denrées alimentaires comme le mil et le sorgho⁴². Les deux principales sources de nourriture de ménages étant l'achat avec de l'argent liquide et la production propre, ces changements de modèles de précipitations ont un réel impact sur la sécurité alimentaire des ménages.

De plus, certains moyens d'existence sont compromis par le changement climatiques. Par exemple, face à la diminution des espaces de pâturages, il devient de plus en plus difficile de garder les animaux en vie et en bonne santé, compromettant ainsi le moyen d'existence principal⁴³ du centre et du nord du Mali, le pastoralisme⁴⁴.

Par ailleurs, les mauvaises conditions climatiques étaient mentionnées par 94% des ménages⁴⁵ comme cause des dommages à leurs abris, traduisant une grande vulnérabilité des abris aux phénomènes climatiques extrêmes.

D'après l'indice ND-GAIN, le Mali n'est pas suffisamment équipé pour répondre à ces défis grandissants, rendant les populations très vulnérables aux changements climatiques et à ses conséquences aujourd'hui et dans le futur.

³⁶ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

³⁷ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

³⁸ [Plan national sécheresse du Mali 2021-2025](#), United Nations Convention to Combat Désertification (UNCCD)

³⁹ [ND-GAIN ranking](#)

⁴⁰ [Changement climatique au Mali : « on a foré très profond, on n'a rien trouvé »](#), 2020, CICR

⁴¹ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁴² [« Mali : le pastoralisme, un mode de vie ancestral en danger »](#), 2023, CICR

⁴³ [Mali – Carte des zones de moyens d'existence, 2010](#), USAID

⁴⁴ [« Mali : le pastoralisme, un mode de vie ancestral en danger »](#), 2023, CICR

⁴⁵ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

Fonctionnalité des abris et biens non-alimentaires

Une grande partie des abris étaient entièrement ou partiellement non-fonctionnels. Ainsi, plus de la moitié des ménages (51%) estimait que leur système d'électricité était partiellement ou totalement non-fonctionnel. Cette proportion était de 31% pour l'espace de cuisine, 25% pour l'espace pour dormir, et 22% pour l'espace de stockage de la nourriture et de l'eau. Comme détaillé dans la Table 3, **ces proportions étaient systématiquement plus élevées pour les ménages déplacés que pour les ménages non déplacés. Les causes de ces dysfonctions sont cependant largement similaires pour les deux groupes de populations.**

Table 3: Pourcentage d'abris par degré de fonctionnalité des espaces

	Espace cuisine		Espace pour dormir		Stockage de la nourriture et de l'eau		Electricité	
	ménages non-déplacés	ménages PDI	ménages non-déplacés	ménages PDI	ménages non-déplacés	ménages PDI	ménages non-déplacés	ménages PDI
Fonctionnel sans aucun problème	71%	45%	77%	66%	79%	70%	51%	29%
Partiellement fonctionnel	20%	26%	19%	23%	17%	16%	24%	17%
Totalement non-fonctionnel	9%	29%	4%	11%	4%	14%	25%	54%

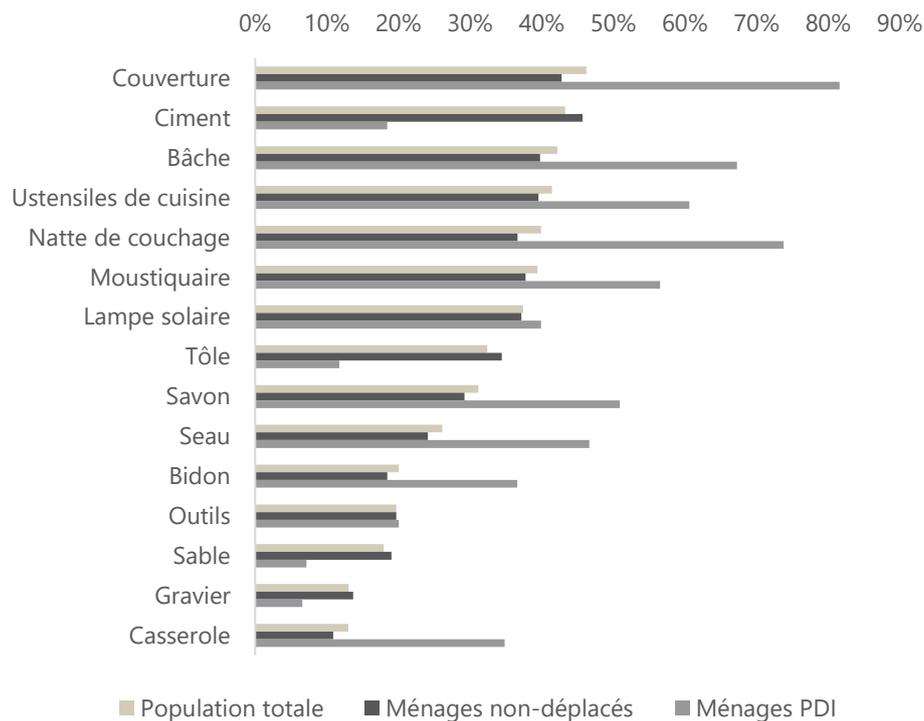
Les espaces jugés partiellement ou totalement non-fonctionnels l'étaient principalement en raison de l'absence de certains biens non-alimentaires essentiels, et ce pour les deux groupes de populations. Parmi les ménages signalant des dysfonctionnements partiels ou totaux dans le système électrique de leur abri, 68% déclaraient ne pas avoir accès à l'électricité et manquer d'une lampe solaire pour pallier cette situation. Cette même tendance se manifestait pour les autres dysfonctionnements mentionnés précédemment : parmi les ménages faisant état d'une incapacité à stocker de la nourriture et de l'eau, 68% indiquaient un manque de récipients pour l'eau, et 61% signalaient un déficit en contenants pour la nourriture. Concernant les ménages confrontés à des problèmes dans l'espace cuisine, 47% déploraient un manque d'accès à l'équipement de cuisine. Enfin, parmi les ménages n'ayant pas d'espace de sommeil totalement fonctionnel, 70% attribuaient cela au manque d'espace adéquat, tandis que 58% mentionnaient une insuffisance en biens non-alimentaires tels que literie et matelas⁴⁶.

Les 15 articles non alimentaires les plus fréquemment signalés comme manquants par les ménages sont détaillés sur la Figure 3, ventilés par groupe de population⁴⁷. On observe que les BNA liés aux dysfonctionnements des abris détaillés plus hauts sont tous présents dans cette sélection. **Les ménages non déplacés vivant principalement dans des maisons solides (88%), des BNA liés à ce type d'abris (ciment, tôle, sable, gravier) étaient plus fréquemment mentionnés comme manquants par ce groupe de population. Concernant les autres BNA, la proportion de ménages PDI en ayant besoin était systématiquement plus élevée que celle des ménages non déplacés. Ainsi, les besoins en BNA étaient, en moyenne, plus prononcés pour les ménages déplacés internes.**

⁴⁶ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁴⁷ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

Figure 3: Principaux BNA manquants aux ménages par groupe de population



Tous ces biens étaient cependant disponibles sur la majorité des marchés, et seulement 3% des ménages n'étaient pas à distance de marche d'un marché fonctionnel dans les 7 jours précédant la collecte de données. Cependant, seulement 40% des ménages déclaraient y avoir accès et pouvoir s'y approvisionner à des prix abordables. **Dans toutes les régions, les barrières financières étaient la raison principale pour laquelle les ménages ne pouvaient pas se réapprovisionner dans les marchés (47% des ménages au niveau national). Ainsi, les dysfonctionnements des abris et besoins en BNA étaient majoritairement liés à l'incapacité des ménages à pouvoir se payer les biens essentiels dont ils manquaient.** A Ségou, Tombouctou et Gao, presque un ménage sur 10 signalait que les marchés n'étaient pas correctement approvisionnés en BNA (9%, 9% et 8%, respectivement), signalant parallèlement un manque de disponibilité de certains articles, souvent à cause de blocus.

Parmi les ménages qui citaient les BNA comme un de leurs besoins prioritaires, la majorité (63%) avaient une préférence pour recevoir une assistance dans ce secteur sous forme de cash, alors que 37% préféraient une assistance en provision directe de biens. **Cela souligne le fait que les besoins en BNA sont principalement liés à un manque de moyens, et non pas à des défis d'accessibilité ou de disponibilité.** A Ménaka et à Bamako cependant, les préférences étaient inversées, avec une nette préférence des ménages de recevoir une assistance en BNA sous forme de biens (respectivement 91% et 78%).

Education

Le Mali est composé d'une population très jeune, avec environ la moitié de la population qui est en âge scolaire (3-17 ans inclus). Dans ce contexte, l'éducation représente un défi majeur, émergent en tant que besoin sectoriel non satisfait pour 44% des ménages⁴⁸. En effet, dans près de la moitié (44%) des ménages, au moins un enfant n'était pas inscrit dans une école formelle pour l'année scolaire 2022-2023. Cette situation concernait 42% des ménages non déplacés, et 58% des

⁴⁸ Cette statistique inclut les ménages qui n'ont pas d'enfants en âge d'aller à l'école, et n'ont par définition pas de besoin dans le secteur de l'éducation.

ménages PDI. **Les taux d'inscriptions des enfants à l'école formelle ainsi que les obstacles à l'éducation étaient très hétérogènes, tant sur le plan géographique que parmi les différents groupes de populations.**

Inscriptions des enfants à l'école formelle ou informelle

50% des enfants n'étaient pas inscrits à l'école formelle. Cette situation concernait particulièrement les enfants déplacés internes (66% comparé à 34% parmi les enfants non déplacés). Tombouctou était la région où le plus d'enfants n'étaient pas inscrits (77%), touchant tout particulièrement les enfants PDI, dont 97% étaient dans ce cas. Les enfants non déplacés à Bamako présentaient la plus faible proportion d'enfants non-inscrits (33%).

Parmi les enfants qui n'étaient pas inscrits dans une école formelle, seulement 7% étaient inscrits dans une institution informelle. **Ainsi, 46% des enfants en âge d'aller à l'école n'étaient inscrits dans aucune institution éducative (formelle ou informelle). Aucune différence n'était observée en fonction du sexe de l'enfant,** corroborant les résultats présentés sur le dashboard éducation 2022-2023 UNHCR⁴⁹.

Les raisons principales pour lesquelles 50%⁵⁰ des enfants n'étaient pas inscrits à l'école formelle étaient l'impossibilité d'inscrire les enfants à l'école (33%), et les coûts liés à l'éducation (32%). 85% des ménages se trouvant à moins de 30 minutes de marche d'un établissement scolaire (tout type confondu), la distance n'était pas un obstacle majeur pour l'inscription des enfants.

Conditions d'apprentissage des enfants inscrits à l'école formelle

Seulement 50% des enfants en âge scolaire étaient inscrits à l'école formelle. Ceux-ci recevaient le plus souvent un enseignement en personne (91%), alors qu'un enfant sur dix (9%) recevait une éducation à distance. **Parmi ceux qui recevaient une éducation en personne, 99% pouvaient se rendre à l'école en toute sécurité et apprendre dans des conditions sûres, et 94% pouvaient apprendre dans des conditions acceptables.**

Les raisons principales pour lesquelles 6% des enfants inscrits à l'école formelle ne pouvaient pas apprendre dans des conditions acceptables étaient **le surpeuplement des classes (60%), le manque d'enseignants (45%) et le manque de matériel d'enseignement (35%)⁵¹.** Ces obstacles étaient mentionnés de manière hétérogène dans les régions, mais demeuraient les obstacles cités les plus fréquemment dans chacune. **Selon les estimations de l'UNICEF⁵², plus de 1500 écoles sur 9000 sont actuellement fermées ou parfois non fonctionnelles en partie à cause de l'insécurité. De plus, bon nombre d'enseignants ne se rendent plus dans les écoles de certaines régions en raison de ces préoccupations sécuritaires, aggravant ainsi la problématique⁵³.** Cette situation contribue significativement au surpeuplement des salles de classe ainsi qu'au manque d'enseignants.

⁴⁹ [Dashboard éducation 2022-2023](#), Septembre 2023, UNCHR

⁵⁰ Cette proportion comprend tous les enfants de 3 à 17 ans. Un pourcentage non-négligeable des parents d'enfants de 5 ans et moins considèrent que leur enfant est trop jeune pour être inscrit à l'école.

⁵¹ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁵² « [Mali : près de 1.500 écoles fermées ou non fonctionnelles à cause de l'insécurité](#) », UNICEF, Septembre 2023

⁵³ « [Au Mali, l'insécurité provoque une crise d'enseignant dans de nombreuses écoles](#) », Studio Tamani, Janvier 2024

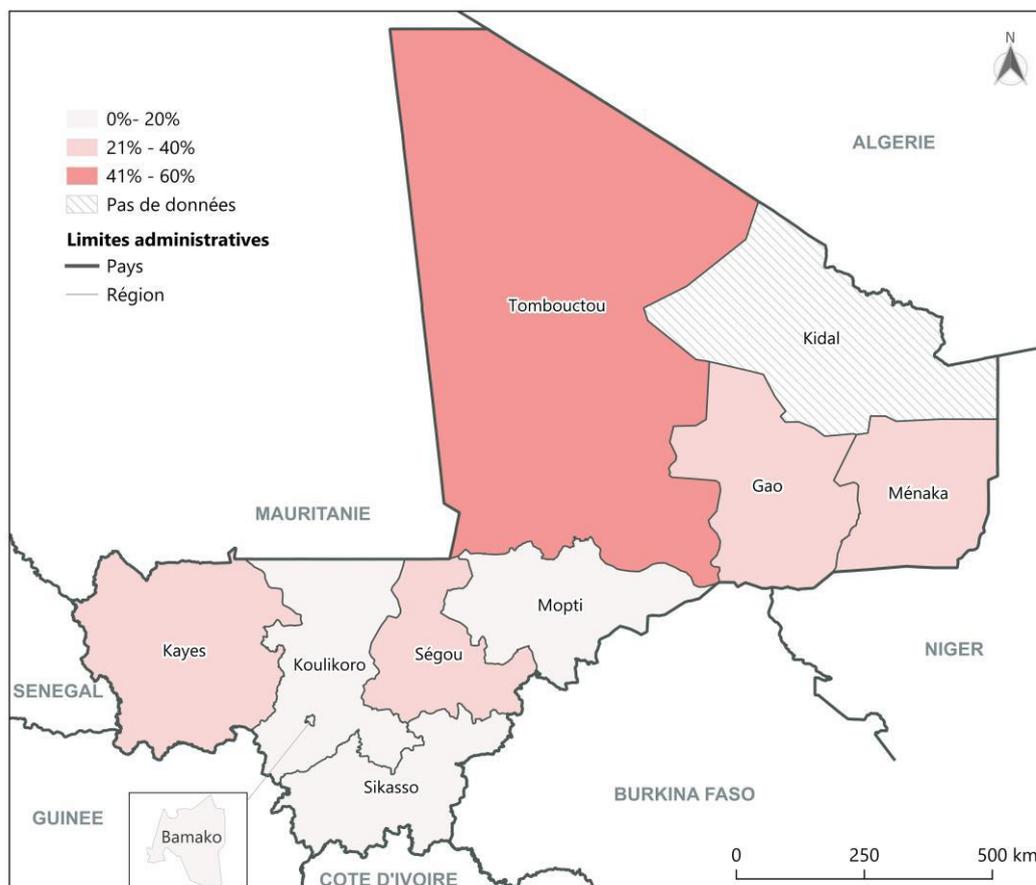
ZOOM : Conditions d'apprentissage à Ménaka

La qualité des conditions d'apprentissage à Ménaka était très inférieure au reste du pays. Seulement 60% des enfants inscrits à l'école formelle ont pu apprendre dans des conditions acceptables (comparé à 94% à l'échelle nationale). Parmi ceux qui considéraient que les conditions n'étaient pas acceptables, 92% mentionnaient le manque d'enseignants, 79% le surpeuplement des classes, 59% le manque de personnel qualifié⁵⁴, des taux bien supérieurs aux valeurs nationales. L'insécurité est l'une des causes de ces mauvaises conditions d'apprentissage, car à Ménaka, une école sur deux est fermée⁵⁵.

Niveau d'éducation des ménages

Trois quarts des ménages (73%) étaient composés d'au moins une personne qui savait lire et écrire dans au moins une langue. Le taux d'alphabétisation des ménages⁵⁶ était hétérogène, et seulement 56% des ménages PDI étaient alphabétisés (comparé à 75% des ménages non déplacés). **Tombouctou était la région la moins alphabétisée du Mali, où seulement 37% des ménages étaient composés d'au moins un membre qui savait lire et écrire (16% des ménages PDI).** A Bamako, la vaste majorité des ménages (91%) était alphabétisée.

Carte 3: Pourcentage de ménages où personne ne sait lire et écrire, quelle que soit la langue, par région



⁵⁴ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁵⁵ « Mali : près de 1.500 écoles fermées ou non fonctionnelles à cause de l'insécurité », UNICEF, Septembre 2023

⁵⁶ Défini comme le pourcentage de ménages dans lesquels au moins un membre sait lire et écrire dans au moins une langue

Plus d'un tiers des chef.fes de ménage au Mali n'ont reçu aucune éducation (38%), alors que 30% sont alphabétisés ou ont fréquenté l'école coranique, 12% ont fréquenté le 1^{er} cycle fondamental. Seulement 13% ont un niveau d'éducation secondaire ou supérieur.

Eau, hygiène et assainissement

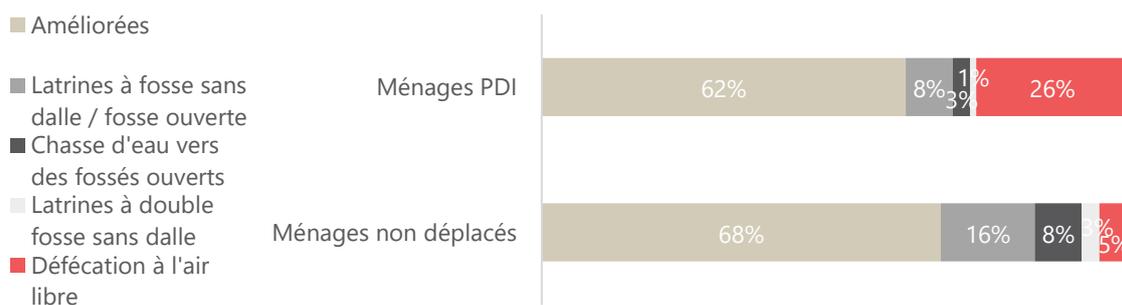
Un accès universel et équitable à l'EHA est le sixième objectif du développement durable de l'ONU d'ici 2030. **Cet objectif constitue un défi majeur pour le Mali, où 42% des ménages avaient un besoin non satisfait en EHA lors de la collecte de données. Ces besoins sectoriels étaient principalement liés à l'utilisation de latrines non-améliorées (33% des ménages).** Les déplacements internes ont encore limité l'accès des ménages PDI aux infrastructures EHA, plus de la moitié d'entre eux (53%) ayant un besoin dans ce secteur. **La défécation à l'air libre restait répandue au Mali (7%) et concernait particulièrement les ménages PDI (26%), mettant en péril leur dignité et sécurité, et contribuant à la prolifération de maladies qui compromettent la santé des individus.**

Latrines

Alors que deux tiers des ménages (67%) utilisaient des latrines améliorées, un tiers (33%) utilisait des latrines non améliorées⁵⁷. Comme illustré sur la Figure 4, la défécation à l'air libre était pratiquée par 7% des ménages, impactant directement la santé, dignité, et sécurité des communautés⁵⁸. Plus d'un quart (26%) des ménages PDI pratiquait la défécation à l'air libre, soulignant le manque d'accès de ce groupe de population à l'infrastructure de base.

Il était très commun de partager les latrines avec des membres qui ne faisaient pas partie du ménage (28% des ménages). Cela était nettement plus répandu parmi les ménages PDI (50%), particulièrement à Bamako (90%), Koulikoro (75%), Mopti (65%) et Gao (63%).

Figure 4: Type de latrines utilisées par groupe de population



Eau

La Figure 5 montre que les principales sources d'eau auprès desquelles les ménages s'approvisionnaient pour boire sont améliorées. **La prévalence de l'utilisation de sources non protégées⁵⁹ était plus marquée parmi les ménages déplacés internes (14%) que parmi les ménages non déplacés (10%). En saison sèche, l'accès à des sources d'eau améliorées diminue drastiquement, et 20% des**

⁵⁷ Les latrines non améliorées sont : Latrines à fosse sans dalle, latrines à fosse ouverte, chasse d'eau vers des fossés ouverts, latrines à double fosse sans dalle, et défécation à l'air libre

⁵⁸ «Eau, hygiène et assainissement: Améliorer la vie des enfants à travers l'eau potable et des environnements propres », UNICEF

⁵⁹ Puits non protégés ou eau de surface

ménages n'ont pas accès à une de celles-ci (+10 points comparé au moment de la collecte de données). En termes de quantité, alors que trois quarts (75%) des ménages non déplacés n'avaient jamais manqué d'eau pour boire dans les 30 jours précédant la collecte, ce n'était le cas que pour la moitié des ménages PDI (52%) (Figure 6).

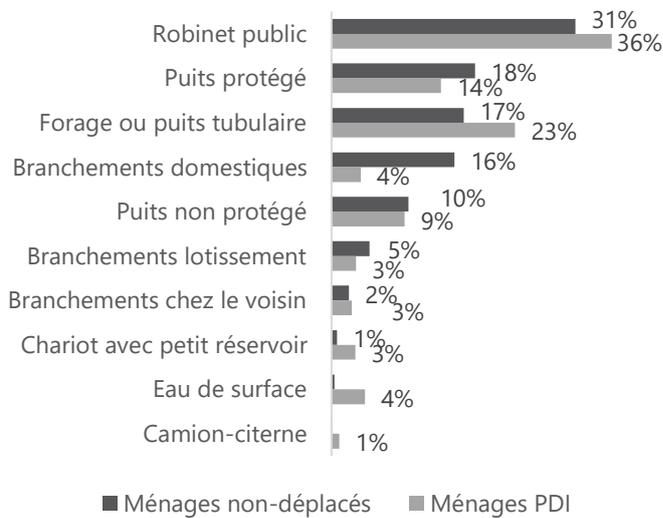


Figure 5: Principale source d'eau pour boire par groupe de population

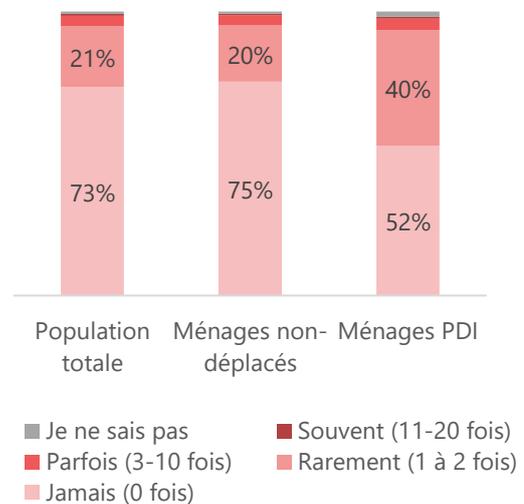


Figure 6: Fréquence du manque d'eau de boisson pendant les 4 semaines précédant la collecte par groupe de population

Parmi les ménages qui collectaient de l'eau, le temps nécessaire pour aller chercher de l'eau, la collecter et revenir était majoritairement inférieur à 30 minutes (92% des ménages), alors que pour 2% des ménages, il fallait plus d'une heure.

ZOOM : Manque d'eau dans les régions du nord

Les ménages situés au nord du Mali faisaient face à des défis pour accéder à de l'eau pour boire. En effet, à Ménaka, Gao, et Tombouctou, la majorité des ménages déclarait avoir manqué d'eau pour boire dans les 30 jours précédant la collecte (respectivement 80%, 73% et 47%).

La distance aux points d'eau était particulièrement longue dans ces régions, où respectivement 14%, 22%, et 18% des ménages comptaient plus d'une heure pour aller au point d'eau, collecter l'eau et revenir à Ménaka, Gao, et Tombouctou. Ainsi, la distance au point d'eau était la difficulté principale pour accéder à l'eau citée par un tiers des ménages à Tombouctou (28%) et Ménaka (36%).

Alors que boire de l'eau de surface était très rare sur le territoire malien (1%), cela était relativement répandu parmi les ménages situés à Gao (6%), et à Tombouctou (0% des ménages non déplacés, mais 23% des ménages PDI).

Hygiène

Se laver les mains avec de l'eau et du savon est crucial pour réduire le risque de transmission de maladies infectieuses. **Au moment de la collecte, 69% des ménages n'avaient pas d'endroits pour se laver les mains dans l'habitation, la cour ou la parcelle.** Presque tous les ménages se lavaient les mains avant manger (90%) et après être allés aux toilettes (89%), mais rarement avant de cuisiner (36%), après le changement de couches d'enfants (17%), au retour des champs (13%), ou avant de nourrir un enfant (8%). **Pour ceux qui se lavaient les mains au moins à certains moments dans la journée, la moitié (47%) le faisaient avec de l'eau simple, alors que l'autre moitié (51%) utilisait du savon.**

Protection

40% des ménages au Mali avaient un besoin sectoriel non satisfait en protection. Géographiquement, la prévalence de ces besoins était la plus élevée dans les régions de Sikasso (59%), Ménaka (58%) et Kayes (50%). **Au niveau national, les ménages PDI étaient plus concernés par ces besoins sectoriels (46%), particulièrement lorsqu'ils étaient extrêmes ou très extrêmes (19% des ménages PDI, comparé à 8% des ménages non déplacés).** Ces besoins extrêmes étaient principalement dus à la haute proportion de ménages PDI (10%) qui ont été victimes d'éviction forcée dans les 6 mois précédant la collecte de donnée.

ZOOM: Vol du bétail

Presque un tiers (29%) des ménages avait des problèmes liés au logement, à la terre ou à la propriété. La cause principale de ces problèmes était le vol des animaux, cité par 17%⁶⁰ des ménages. Le vol de bétail est en effet utilisé par les GANE comme moyen de financement, et est de ce fait très répandu dans certaines zones du Mali. Ainsi, 47% des ménages en sont victimes à Ménaka, 34% à Sikasso, et 29% à Kayes⁶¹.

Violences basées sur le genre

Environ 1 ménage sur 5 craignait pour la sécurité des femmes (19%), des hommes (18%), des filles (19%), et des garçons (17%). Ce sentiment d'insécurité concernait 26% des ménages PDI. Les cercles de Bankass et Koro étaient deux cas extrêmes, où au moins 98% des ménages déclaraient craindre pour la sécurité des femmes, hommes, filles et garçons.

Parmi les ménages qui craignaient pour la sécurité de leurs membres, le type d'insécurité le plus fréquemment redouté était la menace (56% pour les femmes et 59% pour les hommes). Pour les femmes, elle était suivie par les violences sexuelles (40%) et les enlèvements (28%). Pour les hommes, il s'agissait de l'enlèvement (49%), ainsi que du meurtre et de la blessure (46%)⁶².

Restrictions de mouvement

Neuf ménages sur 10 (91%) rapportaient qu'aucun membre du ménage n'avait fait face à des restrictions de mouvement dans les 3 mois précédant la collecte. Cette statistique était de 77% pour les ménages PDI, signalant plus de restrictions de mouvement dans toutes les régions pour les ménages de ce groupe. **A Ménaka, les ménages étaient nettement plus restreints dans leurs mouvements,**

⁶⁰ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁶¹ « [Les groupes extrémistes du Mali pratiquent le vol de bétail à des niveaux sans précédent](#) », mai 2023, Africa Defense Forum

⁶² Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

avec seulement 66% des ménages rapportant qu'aucun membre n'avait fait face à des restrictions de mouvement. Ces restrictions concernaient en principe tous les membres du ménage (84%).

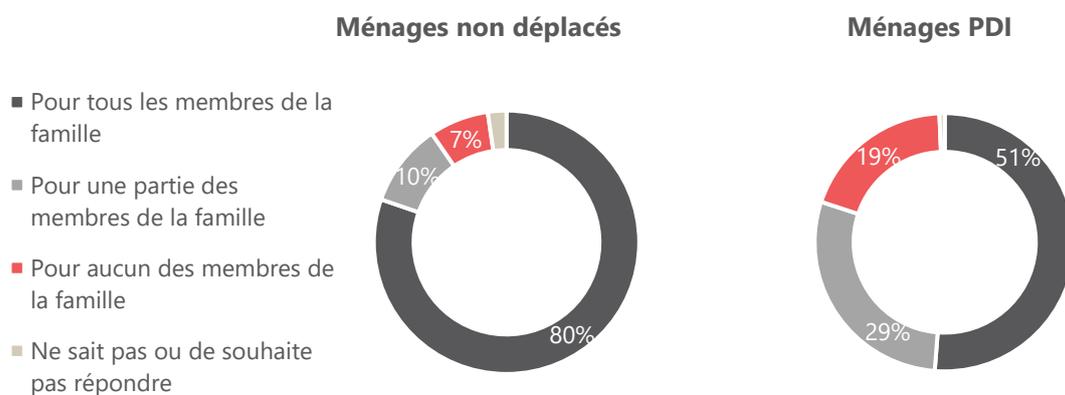
Les raisons de ces restrictions sont attribuées en majorité à l'insécurité (78%), aux restrictions d'accès à une zone par les GANE (41%), ou par les forces de sécurité (31%). 8% des ménages étaient limités par la peur ou la présence d'engins explosifs, principalement situés à Kayes (19%), Ségou (15%) et Gao (10%). Depuis 2021, la recrudescence du nombre de civils victimes d'engins explosifs^{63,64} restreint en effet les mouvements de populations⁶⁵.

Documentation

La possession de documents d'identification personnelle peut être un prérequis pour accéder à certains services, est un moyen de protéger les droits individuels, et peut faciliter l'accès à l'aide humanitaire. **Alors que trois quarts (78%) des ménages au Mali possédaient une pièce d'identité pour chaque membre, 8% n'en possédaient pour aucun membre. Les raisons pour lesquelles les ménages ne possédaient pas de documents pour tous les membres étaient principalement liées aux coûts d'obtention des papiers (57%).**

Comme en témoigne la Figure 7, les ménages PDI étaient nettement moins souvent en possession de documents, 19% d'entre eux ne possédant de documents d'identité pour aucun membre. A Tombouctou, plus de la moitié des ménages PDI (53%) ne possédaient de documents pour aucun membre (32% à Gao, 30% à Ségou).

Figure 7: Pourcentage des ménages qui possèdent des documents d'identité par groupe de population



Protection de l'enfance

6% des ménages avaient au moins un enfant qui ne vivait pas dans le ménage au moment de la collecte de données. Les raisons les plus communes de cette séparation étaient que l'enfant avait quitté le ménage pour travailler (41%), s'était marié (31%), étudiait ailleurs (20%) ou vivait avec un autre membre de la famille (17%). Le mariage des enfants est en effet très répandu au Mali, plus d'une fille sur deux étant mariée ou en union avant l'âge de 18 ans⁶⁶.

⁶³ « L'urgence de limiter l'impact des engins explosifs sur les civils au Mali », avril 2023, DCA, DRC, HI, MAG, NRC, UNMAS, Protection cluster

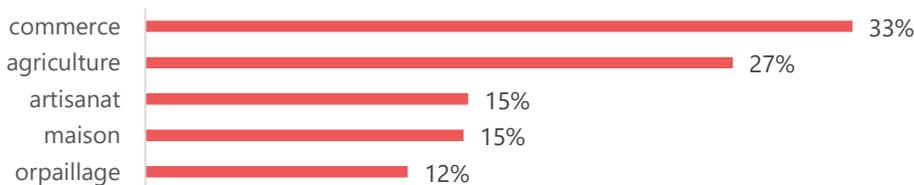
⁶⁴ « Plus de 200 victimes civiles causées par les engins explosifs au Mali depuis janvier 2022 », septembre 2022, OCHA

⁶⁵ « Les attaques à l'engin explosif improvisé continuent de faire des victimes parmi les civils au Mali », avril 2023, MINUSMA

⁶⁶ « Protection de l'enfant : Créer un changement pour les enfants les plus vulnérables du Mali », 2019, UNICEF

Le travail des enfants reste une préoccupation majeure au Mali. En effet, en 2020, 2.5 millions d'enfants de 5 à 17 ans exerçaient une activité économique (soit 35% des enfants)⁶⁷. En plus d'avoir ratifié les principales conventions internationales sur le sujet, le Mali a élaboré une liste des travaux dangereux interdits aux enfants⁶⁸, sur laquelle figurent entre autres des activités agricoles, pastorales, agroforestières, de pêche, ainsi que le travail dans les mines. **Malgré cela, beaucoup d'enfants travaillaient dans des domaines figurant sur la liste des travaux dangereux et interdits aux enfants.** La Figure 8 détaille les 7 domaines les plus fréquemment mentionnés au niveau national⁶⁹.

Figure 8: Domaines de travail des enfants parmi les enfants exerçant une activité économique



Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touchait 7% de la population malienne. Géographiquement, la sécurité alimentaire représentait un défi majeur particulièrement au nord, à Ménaka, Gao et Tombouctou. Elle concernait de manière disproportionnée les ménages PDI (20%), comparé aux ménages non déplacés (6%), et ce dans toutes les régions de pays. En effet, les ménages PDI avaient en moyenne des revenus médians bien inférieurs au panier de dépenses minimum. Ils dépendaient de plus largement sur l'achat de biens alimentaires avec de l'argent liquide, car ils n'avaient pas accès à une production propre dans les mêmes proportions que les ménages non déplacés.

Ainsi, bien que la prévalence de la faim était relativement basse au niveau du pays, presque la moitié des ménages (46%) avait dû recourir à des stratégies d'adaptation des moyens d'existences en raison du manque de nourriture ou d'argent pour en acheter⁷⁰. La majorité d'entre eux avaient utilisé des stratégies de stress (44%), alors que l'utilisation de stratégies de crise ou d'urgence était très rare (3%)⁷¹.

ZOOM : période de soudure

La collecte de données a très majoritairement eu lieu pendant la période de soudure agricole, entre juillet et octobre 2023. Durant cette période qui précède les premières récoltes les ménages subsistent sur leurs dernières économies et sur les greniers constitués auparavant. C'est en même temps la période durant laquelle les ménages qui y ont accès doivent cultiver leurs champs.

⁶⁷ « Travail des enfants et travail forcé au Mali », février 2023, Organisation Internationale du Travail (OIT)

⁶⁸ [Arrêté n° 2017 4388/ MTFP-SG du 29 décembre 2017](#)

⁶⁹ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%. Cette question était posée au niveau du ménage et non de l'individu.

⁷⁰ [Indice des stratégies d'adaptation des moyens d'existence](#) (LCSI), période de rappel de 30 jours

⁷¹ Stratégies de stress : vente d'actifs non-productifs, dépense d'épargne, emprunt d'argent à un prêteur officiel, vente d'animaux non-productifs ; stratégies de crise : vente d'actif productif, consommation de semences, retrait des enfants de l'école, réduction des dépenses non-alimentaires essentielles ; stratégies d'urgence : mendicité, vente de la parcelle, engagement dans des activités risquées

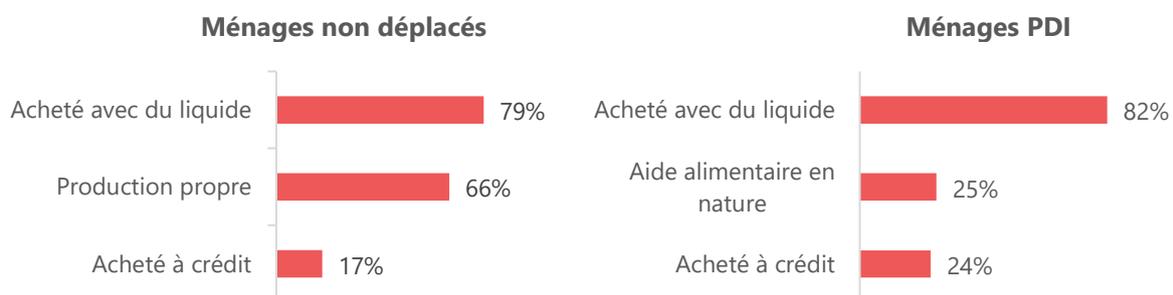
Sources de nourriture et prix des denrées alimentaires

L'économie malienne a subi un taux annuel moyen d'inflation élevé (9.7% en 2023), principalement en raison de l'augmentation des coûts des denrées alimentaires⁷². Les prix des céréales de base (mil, sorgho, maïs) ont en effet nettement augmenté, ce qui s'explique entre autres par l'insécurité qui perturbe les flux commerciaux⁷³, le changement climatique qui limite la production locale, ainsi que par le contexte géopolitique régional et mondial.

En 2020, le panier de dépenses minimum était estimé à 65'000 FCFA par ménage⁷⁴. Le revenu médian des ménages déplacés était supérieur à ce panier minimum (75'000 FCFA), alors que le revenu médian des ménages PDI était largement inférieur à celui-ci (41'000 FCFA). **Les ménages PDI n'avaient donc en moyenne pas la capacité financière de couvrir leurs besoins essentiels en nourriture ainsi qu'en biens et services.**

La Figure 9 montre que quatre cinquièmes des ménages (80%) mentionnaient l'achat de nourriture avec de l'argent liquide parmi leurs 3 sources principales de nourriture⁷⁵, traduisant une grande dépendance aux marchés et une vulnérabilité à de potentielles variations de prix ou de revenus, particulièrement pour les ménages PDI. La production propre était la deuxième source de nourriture la plus fréquemment citée pour les ménages non déplacés (66%). Ceux-ci pouvaient donc compléter leurs achats de nourriture par leur propre production. **La production propre était cependant rarement une source principale de nourriture pour les ménages PDI, (16%), les rendant plus vulnérables aux variations de prix et d'accès aux marchés.** Les ménages PDI comblaient ce déficit de production propre par une dépendance à l'aide alimentaire en nature (citée par 25% des ménages PDI).

Figure 9: Principales sources de nourriture par groupe de population



Sécurité alimentaire

Quatre cinquièmes (83%) des ménages avaient des régimes alimentaires de diversité acceptable⁷⁶, et 87% des ménages avaient expérimenté peu ou pas de faim durant les 30 jours précédant la collecte⁷⁷. **Cependant, la sécurité alimentaire représentait un défi majeur dans certaines régions, particulièrement au nord, à Ménaka, Gao et Tombouctou,** et l'IPC 2023 projetait que 1'262'078 personnes seraient en insécurité alimentaire (phase 3 ou plus) entre juin et août⁷⁸. **Les ménages PDI**

⁷² « Mali : Note sur la situation économique – chapitre spécial : renforcer la résilience financière face à la sécheresse », avril 2023, Banque Mondiale

⁷³ Mali, Suivi de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, premier trimestre 2023

⁷⁴ Panier de dépenses minimum au Mali, 2020, Programme Alimentaire Mondial, montant calculé pour un ménage de taille moyenne au Mali, composé de 2 adultes et 4 enfants.

⁷⁵ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁷⁶ Score de Consommation Alimentaire (FCS), période de rappel de 7 jours

⁷⁷ Indice de la faim dans le ménage (HHS), période de rappel de 30 jours

⁷⁸ IPC 2023

étaient en outre nettement plus concernés par l'insécurité alimentaire, particulièrement à Ménaka, que les ménages non déplacés.

Les ménages PDI ont en effet bien plus fréquemment adopté des stratégies d'adaptation basées sur la consommation (rCSI⁷⁹ modéré ou élevé, 74% des ménages PDI, 27% des ménages non déplacés). De plus, ils étaient proportionnellement bien plus nombreux à expérimenter une faim modérée (HHS⁸⁰ modéré, 43% des ménages PDI, 9% des ménages non déplacés). Finalement, ils avaient en moyenne une alimentation moins diversifiée que celle des ménages non déplacés (FCS⁸¹ acceptable pour 72% des ménages PDI, 83% des ménages non déplacés).

En ventilant par régions et par groupes de populations, l'hétérogénéité de l'insécurité alimentaire au Mali est plus précisément mise en lumière. **Ménaka, Tombouctou et Gao émergeaient alors comme les trois régions où l'insécurité alimentaire était la plus prononcée, cette insécurité étant plus prononcée encore pour les ménages PDI.** Ces sévérités concordent avec les projections de l'IPC pour la période juin-août 2023, où Ménaka était classifiée en phase 4 (urgence), et tous les cercles à Gao ainsi que certains cercles à Tombouctou et à Mopti en phase 3 (crise⁸²). La prévalence des ménages ayant expérimenté une faim modérée ou sévère lors des 30 jours précédant la collecte était nettement plus élevée dans ces régions que dans le reste du pays, comme illustré par la Figure 10. Il était aussi largement plus fréquent d'adopter des stratégies d'adaptation basées sur la consommation (rCSI) dans ces régions. La diversité des régimes alimentaires n'était pas inférieure dans ces régions que dans le reste du Mali, à l'exception des ménages PDI à Tombouctou, dont 22% avaient un FCS limite et 33% un FCS pauvre.

A Ménaka, la différence entre la situation alimentaire des ménages déplacés et non déplacés était très marquée. Seulement 18% des PDI ont eu pas ou peu faim pendant les 30 jours précédant la collecte (HHS, 67% des ménages non déplacés), et 4% n'avaient eu à adopter aucune des stratégies d'adaptation basées sur la consommation (rCSI, 28% des non déplacés).

A travers les trois indicateurs de sécurité alimentaire susmentionnés, il ressort que Ménaka est la région dans laquelle la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus haute, particulièrement pour les ménages PDI. Tombouctou est la région où l'insécurité alimentaire est la plus extrême, touchant les deux groupes de populations.

⁷⁹ [Indice de Stratégies d'Adaptation Réduites](#) (rCSI), période de rappel de 7 jours

⁸⁰ [Indice de la faim dans le ménage](#) (HHS), période de rappel de 30 jours

⁸¹ [Score de Consommation Alimentaire](#) (FCS), période de rappel de 7 jours

⁸² [IPC](#) 2023

Figure 10: Sécurité alimentaire des régions du nord



Stratégies d'adaptations (LCSI)

Pour s'adapter au manque de nourriture ou d'argent pour en acheter, les ménages en situation d'insécurité alimentaire peuvent adopter des stratégies d'adaptation des moyens d'existence, dont la sévérité est mesurée par l'indice du même nom (LCSI)⁸³. **Moins de la moitié des ménages non déplacés (45%) ont dû faire recours à ce type de stratégie, mais cela concernait presque trois quarts (72%) des ménages PDI.** Cette situation fait écho aux bas revenus des ménages PDI couplés à leur grande dépendance aux marchés pour s'approvisionner en nourriture.

Les stratégies utilisées étaient dans la vaste majorité des cas des stratégies dites de « stress », indiquant des difficultés économiques modérées, mais une capacité des ménages à encore maintenir un certain niveau de stabilité. C'était le cas de 44% des ménages, mais 62% des ménages PDI. La stratégie utilisée le plus fréquemment par les ménages consistait à dépenser une partie de leur épargne pour obtenir de la nourriture (24% des ménages non déplacés, 29% des ménages PDI). **Presque aucun ménage (3%) n'a dû faire recours à des stratégies de crise ou d'urgence.**

Comme dépeint sur la Figure 10, à Gao et Tombouctou, la prévalence de l'utilisation de stratégies de crises était plus marquée que dans le reste du pays (respectivement 4% et 5%, 2% au niveau national). A Ménaka, très peu de ménages utilisaient des stratégies de crise, mais seulement 17% n'ont dû faire recours à aucune stratégie. La majorité des ménages (86% des ménages PDI, 69% des ménages non déplacés) ayant utilisé des stratégies de stress. **Ces régions étant aussi les plus exposées à l'insécurité alimentaire, la prévalence et sévérité des stratégies utilisées souligne l'érosion des capacités des ménages à faire face au manque de nourriture.**

⁸³ [Indice des stratégies d'adaptation des moyens d'existence](#) (LCSI), période de rappel de 30 jours

Santé

Accès aux soins

Au cours des 3 derniers mois, 22% des individus ont eu besoin d'accéder à des soins de santé, et 93% d'entre eux en ont reçu. Les principaux établissements de santé dans lesquels les individus sont allés sont les centres de santé communautaires⁸⁴ (57%), et les centres de santé de référence⁸⁵ (16%). 10% des ménages PDI se sont tournés vers des équipes mobiles de santé (1% des ménages non déplacés). La distance moyenne au centre médical fonctionnel le plus proche était de 27 minutes, sans différence nette entre les groupes de populations ou les régions, à l'exception de Tombouctou où la distance moyenne était de 42 minutes.

7% des individus qui ont eu besoin d'accéder à des soins n'ont pas pu en recevoir. A Tombouctou et Kayes, il était plus difficile d'obtenir des soins, et respectivement 14% et 12% des individus qui en avaient besoin n'ont pas pu en recevoir. Les principaux obstacles à l'accès aux soins, parmi les ménages dans lesquels au moins un membre avait besoin d'accéder à des soins⁸⁶, variaient nettement entre les régions. Plusieurs types de défis existaient :

Un manque d'accès financier

Le coût des soins (51%) et du transport (9%) était l'obstacle mentionné le plus fréquemment par les ménages, particulièrement pour les ménages PDI (respectivement 66% et 16%). A Bamako, les barrières financières étaient encore plus prononcées que dans le reste du pays, plus de trois quarts (79%) de la région mentionnant le coût des soins, et 10% le coût du transport.

Insécurité et approvisionnement

Dans certaines régions, le contexte sécuritaire et le blocus des routes compromettaient l'approvisionnement des médicaments et traitements médicaux. Ainsi, à Ménaka, les médicaments, traitements, ou services spécifiques nécessaires n'étaient pas disponibles pour 42% des ménages.

Mobilité vers les établissements de santé

Le transport vers les établissements de santé représentait un obstacle majeur pour certains ménages. Par exemple, à Sikasso, les établissements étaient trop loin (19%), la condition de la route pour s'y rendre était mauvaise (13%), et/ ou il n'y avait aucun moyen de transport (13%).

Santé reproductive et nutrition des jeunes enfants

Le Mali figure en 20^e place dans la liste des ratios de décès maternels⁸⁷ les plus élevés au monde⁸⁸. Ce ratio évolue dans la bonne direction (diminution de 33% entre 2000 et 2020), mais l'évolution n'est de loin pas suffisamment rapide pour atteindre l'objectif de développement durable de mettre fin aux décès maternels évitables d'ici 2030⁸⁹. **Parmi les ménages dans lesquels au moins une femme a accouché dans les deux dernières années, 79% ont accouché dans un hôpital ou un centre public, mais cela ne concernait que 64% des ménages PDI** (Figure 11). Accoucher à domicile peut être dangereux pour la mère comme pour l'enfant, dans la mesure où aucun personnel médical ne serait prêt à intervenir en cas de complications. **Cette pratique était commune (12%), principalement parmi les ménages PDI (32%). Cette prévalence était très élevée à Ménaka, où 49% des femmes ont accouché à la maison.**

⁸⁴ Défini comme une structure de santé de première ligne qui fournit des services de santé primaires

⁸⁵ Défini comme une structure de santé offrant une gamme de services plus large

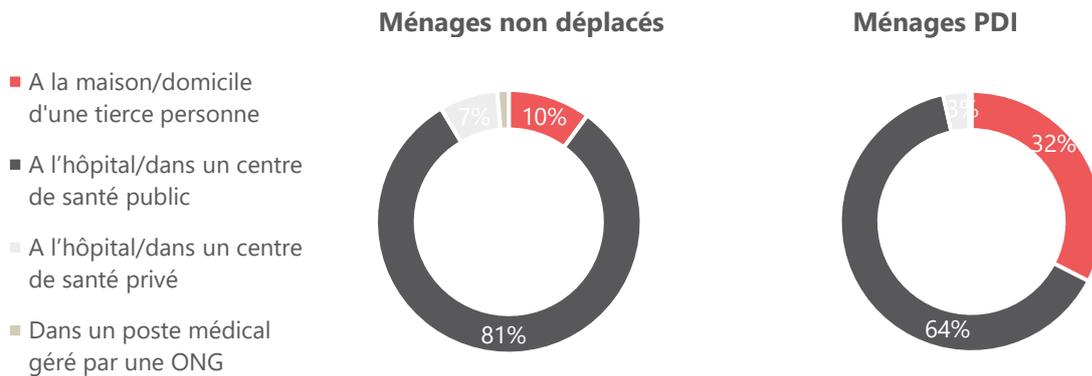
⁸⁶ Question à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

⁸⁷ Ratio défini comme le nombre de décès de la mère pour 100'000 naissances vivantes

⁸⁸ [Banque Mondiale](#), 2020

⁸⁹ [Objectif de Développement Durable 3](#)

Figure 11: Lieux d'accouchement des femmes dans les ménages où au moins une femme a accouché par groupe de population

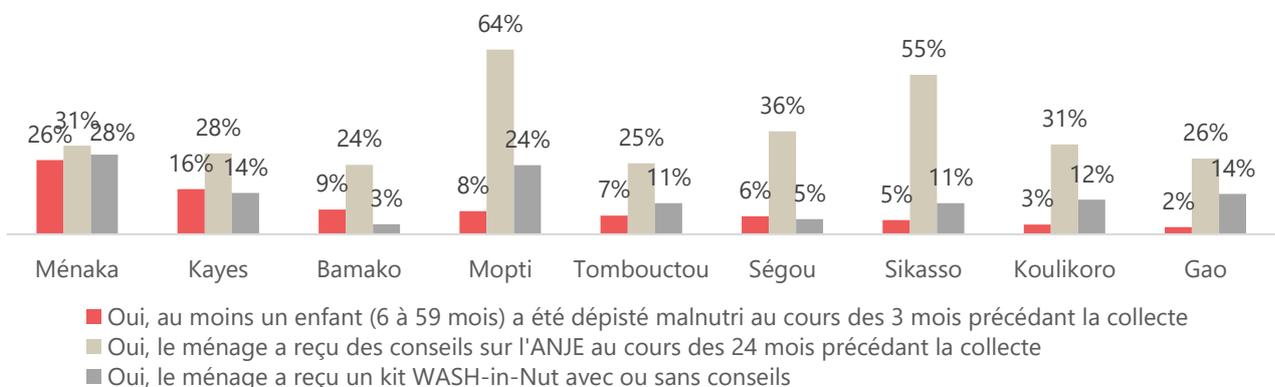


Dans presque neuf ménages sur dix, les femmes ont été assistées d'une sage-femme (78%), d'une infirmière (8%) ou d'un.e docteur.e (3%) lors de l'accouchement. **Les femmes déplacées internes étaient bien plus nombreuses à être assistées par un ami ou membre de la famille (19%), ou par une accoucheuse traditionnelle (11%), que les femmes non déplacées.**

La Figure 12 montre la prévalence de la malnutrition des nouveaux nés (6 à 59 mois), ainsi que la proportion des ménages ayant reçu une aide humanitaire visant à prévenir les cas de malnutritions, par région. **La prévalence de malnutrition des enfants de 6 à 59 mois était élevée, au moins un enfant de cet âge ayant été dépisté malnutri au cours des 3 mois précédant la collecte dans 8% des ménages. Cette prévalence était particulièrement alarmante à Ménaka (26%) et Kayes (16%).** L'IPC juin-octobre 2023 estimait ainsi qu'au niveau national, 1'407'925 enfants de 6 à 59 mois étaient malnutris et avaient besoin d'un traitement⁹⁰.

A l'échelle du pays, moins de la moitié des ménages dans lesquels au moins une femme avait été enceinte ou allaitante (41%) avait reçu des conseils concernant l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, alors que les pratiques d'allaitement et de soins non-adaptées chez les plus jeunes enfants étaient un déterminant majeur de la malnutrition aigüe⁹¹. La réception de kits WASH-in-Nut⁹² était rare, et ne concernait que 14% des ménages, et était nettement plus fréquente parmi les ménages PDI (26%). **Notons finalement que l'accès à un établissement de santé pour le traitement de la malnutrition aigüe était très répandu (87% au Mali), sauf à Ségou (57%) et Gao (63%).**

Figure 12: Malnutrition, conseils sur l'ANJE et kits WASH-in-Nut par région



⁹⁰ [analyse IPC de la malnutrition aigüe](#), juin-octobre 2023

⁹¹ [analyse IPC de la malnutrition aigüe](#), juin-octobre 2023

⁹²

Redevabilité

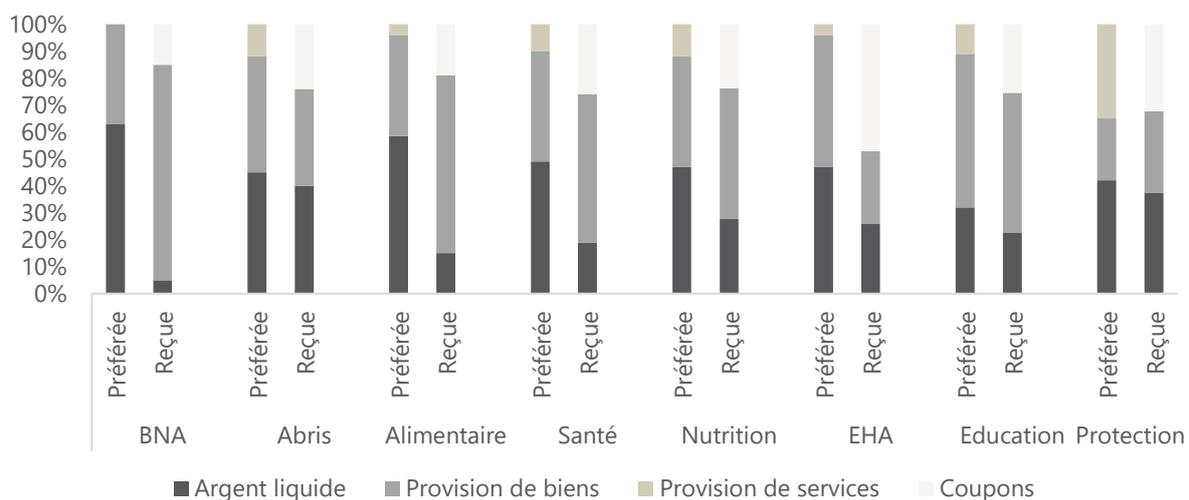
Assistance

Au cours des 12 mois précédant la collecte, 40% des ménages avaient reçu une aide humanitaire. La majorité d'entre eux (68%) étaient satisfaits, alors que 16% étaient moyennement satisfaits, et 15% n'étaient pas satisfaits. Au niveau régional, Gao ressort nettement comme la région où l'aide humanitaire n'a pas satisfait les bénéficiaires, 46% d'entre eux étant moyennement ou pas satisfaits. Parmi les ménages qui n'étaient pas satisfaits, la raison principale était que l'aide reçue était insuffisante, mentionnée par 84% des ménages. **Un quart des ménages PDI (27%) trouvaient que l'assistance reçue était de trop courte durée, alors que cela ne concernait que 3% des ménages non déplacés, soulignant l'importance d'une aide plus continue pour les populations déplacées.**

Le type d'aide humanitaire reçue au cours des 12 mois précédant la collecte différait entre les groupes de populations. **Ainsi, 91% des ménages PDI ayant reçu une assistance avaient reçu de l'aide alimentaire, un quart (26%) de l'assistance en biens non alimentaires (BNA), et 17% de l'assistance en santé. Pour les ménages non déplacés, l'aide la plus communément reçue était en BNA (56%), alors que moins de la moitié (45%) avaient reçu une assistance en nourriture, et 11% une assistance en santé⁹³.**

Le type d'assistance reçue concordait relativement bien avec les besoins prioritaires rapportés par les ménages eux-mêmes. En effet, le besoin prioritaire mentionné le plus fréquemment était dans le secteur de la nourriture (86% des ménages, 98% des ménages PDI), suivi d'un besoin d'avoir une activité génératrice de revenus (71% des ménages), puis d'un besoin en santé (63%). En termes de modalités, la préférence des ménages était de recevoir de l'aide en argent liquide pour presque tous les secteurs d'assistance, alors qu'il était plus commun de recevoir une aide en provision dans la majorité des secteurs (Figure 13). **Notons cependant que parmi les ménages qui étaient peu ou pas satisfaits de l'aide reçue, presque aucun (0%) ont mentionné que l'insatisfaction était due à la modalité d'assistance.**

Figure 13: Modalités d'assistance préférées et reçues par secteur



Plaintes

Les ménages PDI étaient en moyenne plus informés sur le fonctionnement de l'aide humanitaire et des systèmes de plaintes que les ménages non déplacés. Alors que moins de trois quarts (73%)

⁹³ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

des ménages savaient que l'assistance humanitaire était gratuite, 87% des ménages PDI en étaient informés. **L'existence des services de plaintes était méconnue au niveau national, seulement 13% des ménages en ayant connaissance (27% des ménages PDI), et ils n'étaient qu'1% à avoir déjà utilisé un service de plaintes (n=123). Parmi ceux-ci, 54% (n=61) n'ont jamais reçu de réponse.**

CONCLUSION

Le Mali connaît une crise humanitaire complexe depuis 2012, caractérisée par une situation sécuritaire volatile, et exacerbée par des chocs climatiques récurrents, ainsi que des facteurs de vulnérabilité structurels, et des défis socio-économiques. **D'après la MSNI, presque tous les ménages au Mali avaient au moins un besoin sectoriel non satisfait en 2023, et plus de 390'000 personnes étaient déplacés dans le pays⁹⁴.**

Dans ce contexte de crise multidimensionnelle évoluant rapidement, des données représentatives pour les ménages non déplacés et déplacés internes au niveau du cercle ont été collectées par REACH, en coopération avec OCHA et les clusters, pour toutes les zones jugées accessibles au moment de la collecte. Ces informations visent à promouvoir des informations actualisées sur les besoins des populations affectées afin d'informer le cycle de programmation humanitaire et à soutenir les prises de décision des acteurs humanitaires.

D'après les résultats de la MSNA, presque neuf ménages sur dix (89%) avaient des besoins non satisfaits dans un ou plusieurs secteurs. La prévalence des besoins, ainsi que leur sévérité, était distinctement plus marquée pour les ménages déplacés internes, et ce dans tous les secteurs, touchant 98% d'entre eux. Géographiquement, les ménages situés dans les régions au nord du Mali avaient des besoins nettement plus sévères que ceux situés dans les régions du sud. A l'échelle du pays, la prévalence des besoins était la plus élevée pour le secteur ABNA, touchant 50% des ménages, suivi des secteurs de l'éducation (44%), EHA (42%) et protection (40%).

Il ressort des données que les ménages présentent une grande vulnérabilité économique, limitant leur capacité à couvrir leurs besoins essentiels. Dans le contexte de la crise, cette vulnérabilité est accrue par le déplacement, les revenus médians des ménages déplacés (41'000 FCFA) étant nettement inférieurs à ceux des ménages non déplacés (75'000 FCFA), et inférieurs au panier de dépenses minimum, estimé à 65'000 FCFA par ménage.

Ces faibles revenus, couplés aux effets du changement climatique et à l'insécurité qui diminuent le rendement des champs, forcent les ménages à dépenser une grande partie de leurs revenus pour des achats alimentaires, les dépenses médianes pour des produits alimentaires atteignaient 30'000 FCFA pour les ménages non déplacés et 21'000 FCFA pour les ménages PDI. Il en résulte qu'il était très fréquent que les ménages doivent faire recours à des stratégies d'adaptation par manque de nourriture (46%), et que l'insécurité alimentaire touche 7% des ménages.

D'autre part, une fois les dépenses alimentaires faites, il reste peu ou pas d'argent pour subvenir aux autres besoins. Ainsi, les besoins en ABNA, qui étaient prépondérants au sein des ménages maliens (50% des ménages), étaient principalement liés à la fonctionnalité limitée des espaces d'habitation, attribuable à des contraintes financières entravant la capacité des ménages d'acquies certains biens non-alimentaires. Ce sont aussi les contraintes financières qui étaient mentionnées le plus fréquemment comme obstacle à l'accès aux soins, parmi les ménages ayant eu besoin de soins médicaux, 51% d'entre eux mentionnant le coût des soins, et 9% le coût du transport⁹⁵.

Parallèlement, le Mali subit une pression démographique considérable, plus de la moitié de la population ayant moins de 18 ans. Couplée à la fermeture de nombreuses écoles à cause de l'insécurité, et au manque de personnel d'enseignement, il en découle que **46% des enfants n'étaient inscrits à aucun**

⁹⁴ [Displacement tracking matrix](#), DNDS & OIM, septembre 2023

⁹⁵ Questions à choix multiple, la somme des pourcentages peut donc excéder 100%

type d'éducation, formelle ou informelle. Parmi ceux qui étaient inscrits et fréquentaient l'école formelle, 6% ne pouvaient pas apprendre dans des conditions acceptables.

De plus, le manque d'infrastructure est à la base des besoins des ménages en EHA, dont un tiers (33%) utilisent des latrines non améliorées. La défécation à l'air libre restait répandue dans les ménages (7%), particulièrement parmi les ménages PDI (26%). Ils étaient aussi 11% à ne pas avoir accès à une source d'eau améliorée pour boire. Ce manque d'infrastructure met en péril la dignité et sécurité des ménages, et contribue à la prolifération de maladies qui compromettent la santé des individus.

Finalement, 40% des ménages étaient exposés à des risques de protection. Alors que cette prévalence était due principalement à des problèmes fonciers⁹⁶ (29% des ménages), **les ménages faisant face à des besoins extrêmes ou très extrêmes dans ce secteur (9%) étaient principalement concernés par le mariage d'enfants, et le travail de ceux-ci.**

Les résultats de cette évaluation soulignent la complexité et multi-dimensionnalité des besoins humanitaires des ménages au Mali. La situation sécuritaire et politique évoluant très rapidement, il est indispensable de continuer à obtenir des données à jour sur les besoins des ménages. En particulier, les évaluations suivantes pourraient permettre l'approfondissement de la compréhension des besoins :

- Dans le cadre de la MSNA 2023, plusieurs zones étaient classifiées comme inatteignables pour des raisons sécuritaires au moment de la collecte, et avaient donc été exclues de l'échantillon. Ainsi, la MSNA ne documente pas les besoins des ménages se situant à Kidal, ainsi que dans certains cercles et zones, alors qu'il est probable que ces ménages aient des besoins différents, et potentiellement plus sévères que ceux des ménages ne se situant pas dans des zones caractérisées par une insécurité accrue. **Compte tenu des difficultés d'accès grandissantes auxquelles les acteurs humanitaires font face, des évaluations focalisées sur les besoins des ménages situés dans des zones inatteignables seront cruciales pour garantir une visibilité sur les besoins de ces ménages dont le nombre va probablement continuer d'augmenter.**
- Face à l'instabilité de l'économie malienne, notamment l'inflation atteignant presque dix pourcents (9.7%) en 2023, et compte tenu de l'aspect transversal que les limitations financières prennent dans les besoins sectoriels des ménages, **un suivi des marchés régulier** pourrait assurer une compréhension précise de l'évolution des prix et des besoins qui en découlent. Les blocus étant communs dans certaines régions, le suivi des marchés garantirait une visibilité sur les biens disponibles et non disponibles dans les marchés principaux du pays, en plus d'un suivi des prix.
- La MSNA a mis en lumière l'hétérogénéité de la prévalence ainsi que de la sévérité des besoins sectoriels et multisectoriels des ménages. Il est ressorti que certaines régions et certains groupes de populations étaient particulièrement concernés par certains besoins sectoriels. **Des évaluations ciblées sur des zones, permettraient d'avoir une meilleure compréhension des besoins de ménages ayant des profils de besoins particuliers.**

⁹⁶ Ménages ayant mentionné au moins un problème à la question « Avez-vous actuellement l'un des problèmes suivants liés au logement (maison, maison location et autre), à la terre (parcelle, champ, jardin, pâturage) et à la propriété ? »